

---

---

# MÉMORIAL

DES

## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

---

---

Vingtième séance – Mercredi 5 octobre 2022, à 20 h 30

**Présidence de M<sup>me</sup> Uzma Khamis Vannini, présidente**

La séance est ouverte à 20 h 30 dans la salle de l'Hôtel de Ville.

Font excuser leur absence: *MM. Eric Bertinat, Simon Brandt, M<sup>me</sup> Dorothee Marthaler Ghidoni, M. Denis Ruysschaert, M<sup>me</sup> Albane Schlechten et M. Kevin Schmid.*

Assistent à la séance: *M<sup>me</sup> Marie Barbey-Chappuis, maire, M. Alfonso Gomez, vice-président, M. Sami Kanaan, conseiller administratif, M<sup>mes</sup> Frédérique Perler et Christina Kitsos, conseillères administratives.*

### CONVOCATION

Par lettre du 21 septembre 2022, le Conseil municipal est convoqué dans la salle de l'Hôtel de Ville pour mardi 4 octobre et mercredi 5 octobre 2022, à 17 h 30 et 20 h 30.

### 1. Exhortation.

**La présidente.** Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, prenons la résolution de remplir consciencieusement notre mandat et de faire servir nos travaux au bien de la Cité qui nous a confié ses destinées.

### 2. Communications du Conseil administratif.

Néant.

### 3. Communications du bureau du Conseil municipal.

**La présidente.** Je salue à la tribune les parents de notre collègue Alia Chaker Mangeat. (*Applaudissements. Remarque.*) Je ne suis pas physionomiste, mais effectivement, je ne les reconnaissais pas... Donc les parents de M<sup>me</sup> Alia Meyer. (*Applaudissements.*) Monsieur et Madame Meyer, je vous prie de m'excuser.

#### 4. Questions orales.

**M<sup>me</sup> Christina Kitsos, conseillère administrative.** Je voulais répondre rapidement à la question que M. Zaugg m'a posée hier concernant les patrouilleuses et patrouilleurs scolaires. En effet, depuis 2016 il y a eu une modification législative qui permet dans des cas exceptionnels de faire appel à des entreprises privées.

Du côté de la Ville de Genève, 114 personnes sont actuellement engagées à la patrouille scolaire et nous avons 112 postes votés au budget pour effectuer cette mission essentielle et très appréciée des parents puisqu'il s'agit de la sécurité des enfants sur le chemin de l'école. Ça permet aussi évidemment de favoriser la mobilité douce.

Il y a plus de 85 emplacements en ville de Genève sur lesquels elles et ils interviennent. C'est vraiment important. Nous avons, du reste, dû augmenter le nombre de personnes qui travaillent à la patrouille scolaire pour pouvoir être présents sur tous les sites de manière adéquate, compte tenu de la densification de la Ville de Genève et de l'ouverture ces dernières années de nouvelles écoles comme Chandieu.

En 2012, la Ville de Genève a opéré un changement de statut pour passer d'un contrat de droit privé à un contrat de droit public. Je pense que ce changement était fondamental pour que l'on puisse offrir des conditions de travail plus stables et meilleures à des personnes qui, il faut le dire, ont quand même des petits salaires. Ce sont quasi exclusivement des femmes qui occupent ces postes – je crois qu'il faut aussi le dire. En plus, le taux d'activité est très bas puisque ça ne représente que quelques heures par jour. Depuis que nous avons stabilisé cette situation, toutes et tous cotisent au deuxième pilier. C'est un travail important qui a été mené, et donc, il est exclu pour la Ville de Genève que l'on revienne aujourd'hui en arrière.

**La présidente.** Nous passons maintenant aux points dont vous avez accepté l'urgence.

Proposition: rénovation et réorganisation des infrastructures de la restauration scolaire de six écoles

**5. Rapports de majorité et de minorité de la commission des travaux et des constructions chargée d'examiner la proposition du Conseil administratif du 26 janvier 2022 en vue de l'ouverture de deux crédits pour un montant total de 11 650 800 francs, soit:**

- **10 395 300 francs destinés à la rénovation des infrastructures de la restauration scolaire et à sa réorganisation, première étape, dans six écoles de la commune de Genève, propriétés privées de la Ville de Genève;**
- **1 255 500 francs destinés à l'équipement en mobilier et matériel d'exploitation de six écoles, d'une cuisine de production et de cinq offices de remise en température et leurs réfectoires (PR-1509 A/B)<sup>1</sup>.**

**A. Rapport de majorité de M<sup>me</sup> Paule Mangeat.**

Cette proposition a été renvoyée à la commission des travaux et des constructions par le Conseil municipal lors de la séance du 8 mars 2022. La commission l'a étudiée lors de deux séances, le 13 avril et le 22 juin 2022, sous les présidences de M. Daniel-Dany Pastore puis de M. Timothée Fontolliet. Les notes de séances ont été prises par M<sup>me</sup> Alicia Nguyen que la rapporteuse remercie pour la qualité du travail effectué.

**Séance du 13 avril 2022**

*Audition de M<sup>me</sup> Frédérique Perler, maire en charge du département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité, accompagnée de M. Sébastien Schmidt, adjoint à la Direction du patrimoine bâti (DPBA), de M<sup>me</sup> Stéphane Imbert-Chuat, architecte à la DPBA, de M<sup>mes</sup> Isabelle Widmer Bisevac, cheffe du Service des écoles et institutions pour l'enfance (ECO), et Lara Cataldi Manzoni, adjointe de direction à l'ECO*

*Audition de M<sup>me</sup> Christina Kitsos, conseillère administrative en charge du département de la cohésion sociale et de la solidarité, accompagnée de M<sup>mes</sup> Berthelot et Lerch*

M<sup>me</sup> Perler rappelle que le département qu'elle préside est en charge des travaux de réalisation, et que M<sup>me</sup> Kitsos est en charge du département bénéficiaire de cette proposition. Cette demande de crédit fait suite à un crédit d'étude qui a été voté en 2018 pour concevoir un programme de rénovation des cuisines, offices et restaurants scolaires existants. C'est une opération très importante, c'est pourquoi

---

<sup>1</sup> *Mémorial* 179<sup>e</sup> année: Proposition, N° 43, p. 6393. *Mémorial* 180<sup>e</sup> année: Motion d'ordonnancement, N° 18, p. 2648.

Proposition: rénovation et réorganisation des infrastructures  
de la restauration scolaire de six écoles

ils ont imaginé présenter deux demandes de crédit: une première pour des travaux urgents à faire d'ici 2023 et une autre proposition venant dans un deuxième temps. Les services vont ainsi pouvoir poursuivre les études pour des réfectoires moins urgents à transformer. Cette opération de très grande ampleur doit répondre aux besoins en augmentation de la population et la présente proposition fait aussi partie de cette opération globale de rénovation de ces infrastructures.

M<sup>me</sup> Kitsos indique qu'il y a une très forte augmentation, de 6% d'année en année, des familles intéressées par les structures parascolaires. Elle souligne que celle-ci est plus importante que l'augmentation démographique. Cela s'explique notamment par l'augmentation des taux d'activité des parents et en particulier des femmes, qui ont de plus en plus souvent des emplois à temps plein. A Genève, le parascolaire est un droit inscrit dans la Constitution. Le besoin en locaux parascolaires n'a pas été pris en compte dans toutes les écoles, et en trouver est un véritable défi. Il est donc nécessaire de répondre à ces besoins. Ce qui est présenté aujourd'hui va dans ce sens: comment rénover, agrandir ces lieux pour mettre en place des restaurants parascolaires en répondant à un objectif de quantité, mais aussi de qualité? La Haute école pédagogique du canton de Vaud a soulevé que les enfants, pendant leur pause de midi, sont fatigués et stressés alors que ce temps de repos est nécessaire pour que les enfants soient dans les meilleures conditions d'apprentissage pour les cours de l'après-midi.

M. Schmidt commence par l'historique de l'opération et indique qu'il s'agit d'un montant total de 11 650 000 francs, dont 10 395 000 francs sont destinés à la rénovation des infrastructures et 1 255 500 francs à tous les équipements mobiles nécessaires au bon fonctionnement de ces lieux. L'historique a commencé par l'audit des infrastructures existantes par un bureau spécialisé souhaitant faire une opération d'envergure pour recalibrer les lieux. En juin 2018, le Conseil municipal a voté ce crédit d'étude. A l'époque il y avait huit cuisines de production. La première mission donnée à leurs mandataires était de reconsidérer l'ensemble du dispositif pour chercher l'optimum à tous les niveaux, ce qui a servi de base à toutes leurs études. Il indique qu'il y a un impératif de temps qui a exigé qu'ils agissent en deux étapes, comme l'a dit M<sup>me</sup> Perler, et qu'ils viendront présenter la deuxième proposition dans une année environ. En parallèle, deux projets ont été votés dans deux écoles – école de Chandieu avec une nouvelle cuisine de production et rénovation de l'école de Liotard avec l'implantation d'une seconde cuisine de production – permettant déjà d'augmenter la production des repas en termes de capacité. Il montre ensuite une carte de localisation des sites. Les lieux cerclés en rouge sont ceux qu'il présente ce soir. L'objet du jour est de commencer par ajouter une nouvelle cuisine de production à l'école Hugo-de-Senger. L'astuce est que cette surcapacité va leur permettre de moins affecter d'autres cuisines. Il y a ensuite six lieux d'offices et réfectoires qui ont soit besoin de rénovation, soit besoin d'agrandissement.

Proposition: rénovation et réorganisation des infrastructures  
de la restauration scolaire de six écoles

M<sup>me</sup> Widmer répète qu'ils sont aujourd'hui venus devant la commission des travaux et des constructions au sujet de l'augmentation des effectifs au parascolaire pendant la pause de midi. Accueillir les enfants pour le repas de midi est devenu une obligation légale. Les effectifs scolaires et parascolaires ont beaucoup augmenté. A midi, en 2010, le parascolaire accueillait 4000 enfants à peu près. Aujourd'hui, plus de 6500 enfants s'y rendent. Il faut les asseoir mais aussi produire les repas. A ce jour, 55% des enfants scolarisés en Ville de Genève fréquentent le parascolaire. Elle précise qu'il s'agit d'une moyenne, et qu'il arrive qu'une école atteigne les 75%. Elle ajoute qu'ils sont allés voir la DPBA pour trouver une solution. Ils voient des évolutions sociétales sur la prise en charge des enfants sur le temps de midi et souhaitent atteindre une capacité de prise en charge en moyenne de 70% des enfants scolarisés, soit 9000 enfants en 2026-2027. Elle explique qu'environ 1 000 000 de repas sont produits par an par les huit cuisines de la Ville, et deux cuisines d'entreprise.

Le processus est le suivant: les repas sont refroidis rapidement et transportés dans des offices où ils sont remis en température. Ils sont ensuite servis dans les 53 réfectoires où mangent 7000 personnes. Cette mission est confiée à des associations de cuisine et restaurants scolaires, qui gèrent eux-mêmes la production ou achètent des repas. Elle indique que quatre associations viennent de cesser leur activité, donnant ainsi leur mission à la Ville. Elle précise que 80% de cette mission est assurée par des associations, et 20% par la Ville. Elle énonce ensuite le système actuel de distribution des repas, qui est développé au gré des opportunités données sur des dizaines d'années. Il est vrai que ce système-là d'opportunité n'était plus envisageable dû au volume de production, et ils ont aujourd'hui besoin de maîtriser et de rationaliser le système pour anticiper ce qui est à venir. Comme l'a dit M. Schmidt, elle indique que le modèle que leur ont proposé les mandataires les a séduits pour différentes raisons. Cependant, l'ECO a demandé aux mandataires de pousser au maximum la capacité de production de chaque cuisine pour les rendre plus efficaces tout en tenant compte des contraintes architecturales. Ils savaient que toutes les cuisines ne pourraient pas être développées. Il y avait la volonté que chaque cuisine puisse produire entre 1000 et 2500 repas, dans un désir de ne pas multiplier le nombre de petites cuisines. Elle ajoute qu'ils ont aussi souhaité étudier dans quelle mesure ils pourraient rationaliser les transports.

Ils ont donc créé un modèle où il y aura sept cuisines de production. Elle explique qu'ils en ont actuellement huit, mais deux vont être construites, une a déjà été transformée et trois vont être fermées. Cela a déjà été communiqué aux prestataires, qui comprennent que leurs petites productions sont devenues obsolètes et ne peuvent pas devenir professionnelles au niveau que la Ville souhaite. Elle ajoute que quatre cuisines vont être transformées pour arriver au niveau souhaité. Elle souligne que les réfectoires sont aussi un énorme enjeu. Ils ont réfléchi avec les mandataires à ce que les offices augmentent leur capacité de service afin de permettre aux réfectoires d'accueillir plus d'enfants, et ce dans de bonnes

Proposition: rénovation et réorganisation des infrastructures  
de la restauration scolaire de six écoles

conditions. Le temps de la pause de midi doit être de qualité afin de permettre aux enfants de se ressourcer et de se reposer. Le maintien de la prestation pendant le temps des travaux représente un enjeu de coordination important. Il y a 31 sites à mettre en travaux; il n'est pas possible de les entreprendre en même temps et tout ne pourra être réalisé pendant les vacances scolaires, les travaux étant trop importants. Même si des travaux doivent être entrepris pendant l'année scolaire, il faut continuer à nourrir et à accueillir les enfants. Ils devront certes réfléchir à une solution lorsque les travaux commenceront, mais elle indique qu'ils ont déjà anticipé cette réflexion.

M. Schmidt complète le propos: la différence entre les 31 sites traités et les 54 sites existants en Ville vient du fait que, dans les diagnostics, ils n'ont considéré que les établissements jugés insuffisants en termes de quantité et qualité.

M<sup>me</sup> Berthelot montre le tableau des rocade, comprenant l'ensemble des cuisines de production. Pour rendre intelligible ce projet, ils ont fait cinq lots regroupant des travaux en plusieurs étapes, leur souci étant d'assurer la continuité des repas jusqu'à la fin des travaux afin de ne pas surcharger les autres cuisines. C'est pour cela qu'ils ont proposé de mettre en place la cuisine d'Hugo-de-Senger, qui produira 1100 repas et leur permettra de fermer chaque cuisine en augmentant la production globale. Elle indique qu'ils arriveront en 2028, avec un peu de marge, au chiffre qui leur a été demandé. Certaines cuisines de production diagnostiquées comme moins ergonomiques seront fermées. Elle explique le programme type de ce mandat: ils travaillent à l'amélioration des cuisines de production et des offices de régénération, mais également à celle des réfectoires. Ils ont été tenus de mettre en place la liaison froide, un grand principe de production où les repas sont produits la veille, refroidis rapidement pour des raisons de sécurité alimentaire, conditionnés, mis dans des thermoports et stockés jusqu'au lendemain où ils sont livrés dans les offices de régénération pour être consommés ensuite.

Les cuisines de production sont pensées sur un deuxième principe qui est celui de la marche en avant, spatiale ou temporelle. Cela permet de ne pas croiser les flux propres et sales, les denrées cuites et crues, ainsi que les flux de personnels. Elle indique que les offices de régénération reçoivent la quantité de repas qu'ils serviront chaque jour afin de les réchauffer. Elle ajoute qu'il y aura aussi une mutualisation avec le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), et que le programme pour les réfectoires est multiple: il est prévu d'augmenter la capacité d'accueil de diverses manières, de travailler sur l'acoustique, de créer plus d'ergonomie en créant des meubles-chariots, etc. Elle présente ensuite les modifications de la salle d'Hugo-de-Senger, qui est de plain-pied, d'une taille raisonnable, étant une ancienne salle de rythmique. Elle explique ensuite qu'une cuisine de production est assez complexe et montre les plans où figurent quatre chambres froides et une légumerie. Le flux emmène ensuite sur une zone de production chaude où se trouvent notamment les fours.

Proposition: rénovation et réorganisation des infrastructures  
de la restauration scolaire de six écoles

Une fois que les repas sont cuits, ils sont mis dans des zones de refroidissement rapide. Tout ce processus leur permet de respecter un flux du cru au cuit. Elle présente ensuite l'école des Allières, où l'office est assez réduit: c'est un étage semi-enterré. Ils ont proposé d'agrandir l'office de régénération, dédié au réchauffement, et créé une laverie dans la zone de circulation, afin que les flux propres et sales soient à nouveau séparés. Il y a ensuite trois réfectoires, ce qui permet de séparer les enfants dans le but de diminuer les nuisances sonores. Elle souligne finalement que des meubles-chariots peuvent être vus sur le plan.

M. Schmidt aborde le sujet des transformations. Il indique qu'il y a une série d'équipement qui sont encore en bon état: des matériaux, revêtements de sol, casseroles et autre mobilier de réfectoire. Ils ont lancé un processus de revalorisation avec l'entreprise Materium, qui récupère des objets de construction dans un état suffisamment bon pour faire du réemploi. Il ajoute que cela a du sens, les délais de livraison étant particulièrement importants au vu de la situation géopolitique. Il souligne que certains équipements sont passablement chers mais solides et professionnels. Dans la proposition, en cahier central, le prix de ces équipements est détaillé. Il ajoute que le poste le plus important est la cuisine de production, qui nécessite un équipement particulier valant entre 600 000 et 700 000 francs. Le second gros objet de cette proposition est l'école de Budé, où un réfectoire est créé dans un bâtiment classé historiquement, ce qui justifie le coût de cette opération particulière. Une part du crédit d'étude, soit 533 000 francs sur les 2,6 millions votés en 2018, sont déduits du crédit de construction. Il rappelle que le total du crédit demandé s'élève à 10 395 000 francs. Il ajoute que toutes ces rénovations ont fait l'objet de requêtes d'autorisation de construire, qui ont toutes été délivrées. Les travaux de ces six projets sont planifiés de manière continue sur dix-huit mois. Ils espèrent commencer fin 2022 afin d'arriver le plus tôt possible lors de la rentrée 2023 avec les premiers objets prioritaires, qui pourront peut-être déborder un peu sur 2024. Ils reviendront en 2023 avec le solde de l'opération globale, qui est déjà inscrite au plan financier d'investissement (PFI).

*Questions-réponses*

Un commissaire soulève avoir participé hier à une séance de l'Hospice général qui a indiqué qu'il y avait 15 000 réfugiés ukrainiens à Genève. Il demande quel sera l'impact au niveau parascolaire. Concernant l'école d'Hugo-de-Senger, il demande pourquoi ils n'ont pas regroupé cette école avec celle des Minoteries, compte tenu de leur proximité. Ensuite, il lui semble que certains aménagements à l'intérieur de l'école Hugo-de-Senger rencontrent des problèmes et il demande la confirmation que c'est le cas. Il soulève qu'ils vont utiliser la salle de rythmique, mais demande où sera raccordée l'eau. Finalement, il demande en quelle matière seront les bacs utilisés pour mettre la nourriture des enfants. Il espère que ça ne sera pas de l'aluminium, pas bon pour l'environnement ni pour la santé.

Proposition: rénovation et réorganisation des infrastructures  
de la restauration scolaire de six écoles

M<sup>me</sup> Widmer répond que les personnes en provenance d'Ukraine sont un sujet d'actualité. La Ville est associée à plusieurs groupes de travail afin de suivre l'évolution de la situation. Ils ont ouvert une salle pour l'accueil en journée des réfugiés, gérée par la Croix-Rouge genevoise. Ils ont recensé les espaces pouvant être mis à disposition comme classe d'accueil, soit parce qu'ils sont encore disponibles ou peuvent être mutualisés. Ils essaient ainsi d'anticiper le plus possible. Les derniers chiffres disent que Genève accueillera 6000 nouvelles personnes. Pour l'instant, 200 enfants ont été scolarisés dans le canton. Elle indique qu'au pire des cas ils pourront acheter de la nourriture à l'extérieur si nécessaire et devront augmenter la capacité d'accueil des lieux. Concernant Hugo-de-Senger et les Minoteries, l'idée est d'avoir un réfectoire pour chacune des écoles. Elle explique qu'il y a notamment deux services pour le repas et un temps de sieste qui est prévu pour les petits et, s'ils doivent se déplacer d'une école à l'autre, cela leur fera perdre trop de temps. Elle ajoute que les Minoteries ne sont plus une école mais un restaurant parascolaire qui répond au manque de place de l'école de la Roseraie. A Hugo-de-Senger, la salle qui sera transformée en cuisine n'est pas une salle de rythmique mais une salle polyvalente, peu utilisée par l'école et parfois mise à disposition des habitants de quartier qui peuvent la louer. Elle peut donc être réquisitionnée sans préjudice au programme scolaire.

Le commissaire souligne que l'Hospice général a indiqué qu'il y avait déjà 400 enfants scolarisés dans le canton.

M<sup>me</sup> Widmer explique ne pas avoir regardé les chiffres aujourd'hui.

Un commissaire demande la date de fin de tout le processus.

M<sup>me</sup> Berthelot répond que la fin des travaux est prévue pour 2028.

Le commissaire relève qu'il y a une école sur la rive droite, et cinq sur la rive gauche. Il souhaite savoir ce qui explique ce déséquilibre.

M<sup>me</sup> Berthelot répond que la problématique de production se trouve plus sur la rive gauche que sur la droite, en partie car la cuisine des Eaux-Vives est désaffectée. Elle ajoute que les cuisines qui ont une production plus importante se trouvent sur la rive droite.

Le commissaire remarque qu'ils pourraient arrêter de travailler avec Novae. Il demande si des économies seront faites, s'il sera plus rentable de produire en interne.

M<sup>me</sup> Widmer ne peut pas encore dire à ce stade s'ils vont ou non arrêter de travailler avec des prestataires. Elle explique que cela dépendra, en 2028, s'ils seront indépendants ou non d'un prestataire externe. Elle rectifie qu'ils ne travaillent plus avec Novae mais avec Kidelis et qu'ils ont ainsi fait des économies suite à un appel de marché public.

Proposition: rénovation et réorganisation des infrastructures  
de la restauration scolaire de six écoles

M<sup>me</sup> Cataldi explique que les outils de production pourront être utilisés tant par des associations que des sociétés. Ils sont mis à disposition de celui qui est capable de s'en servir en respectant les critères de la Ville, tels qu'ils évolueront. Il y a aujourd'hui huit cuisines de production ainsi qu'un prestataire extérieur, qui cuisine dans sa propre cuisine. Cela sera peut-être une solution, selon les outils de production qui leur permettront de travailler comme ils le souhaiteront en 2028. Au niveau du prix, quand on compare tant au niveau de la qualité de la prestation que du contenu de l'assiette et des prix, les différentes associations et sociétés sont équivalentes, ce qui crée une concurrence.

Le commissaire demande s'ils ne pourraient pas travailler davantage avec les sociétés externes, les prestations étant équivalentes, et économiser sur des travaux conséquents.

M<sup>me</sup> Widmer répond par la négative, mais admet que ça aurait été une possibilité de fermer toutes les cuisines et d'externaliser le tout. Cependant, la Ville perdrait alors tout le contrôle de la production et elle rappelle que cela comporte toujours un risque. L'ECO souhaite aussi garder des cuisines de taille relativement petite afin de garantir la qualité. Elle informe qu'ils ne cessent pas pour autant leur collaboration avec diverses associations.

Le commissaire demande ce qu'il y a actuellement dans la ferme de Budé.

M<sup>me</sup> Widmer répond qu'il n'y a pas grand-chose: une bibliothèque, quelques locaux parascolaires ainsi qu'une salle de travaux manuels.

M<sup>me</sup> Berthelot ajoute qu'ils vont construire un réfectoire à l'étage inférieur avec un office et des locaux qui seront utilisés par le GIAP.

M<sup>me</sup> Cataldi souligne que c'est un espace qu'ils pourraient mettre à profit de façon plus importante.

M<sup>me</sup> Widmer soulève qu'ils feront ici d'une pierre deux coups. C'est un secteur hautement mis sous pression en termes d'effectif scolaire. Ils vont donc rapatrier tout le parascolaire dans la ferme De-Budé, ce qui va permettre de libérer le réfectoire qui occupe maintenant des salles de classe, et donc de regagner des salles de classe.

Une commissaire demande si, lors des travaux et fermeture de certains réfectoires, ils vont déplacer les enfants dans les écoles les plus proches entre 11 h 30 et 13 h 30.

M<sup>me</sup> Cataldi indique qu'il y aura un planning et une manière de faire différente selon chaque école. S'ils ne savent pas où placer les enfants, ils privilégieront les travaux pendant les vacances d'été. Pour d'autres, ils savent déjà où ils pourront placer les enfants, et des bus TPG pourront être affectés à leurs déplacements.

Proposition: rénovation et réorganisation des infrastructures  
de la restauration scolaire de six écoles

La commissaire remarque que l'engagement de qualité de cette pause sera fortement dégradé pendant cette période.

M<sup>me</sup> Cataldi confirme, mais souligne que ça ne sera que pendant la durée des travaux.

La commissaire rappelle que certaines écoles avaient rencontré des inconvénients lors de tels déplacements, obligeant notamment les enfants à se dépêcher de manger lors du deuxième service pour revenir à leur école, ne leur laissant pas de vrai temps de pause.

M<sup>me</sup> Widmer soulève qu'ils font un énorme travail depuis quelques années pour professionnaliser le temps de midi et l'organisation au sein du réfectoire. Elle explique qu'il était auparavant géré par des associations, ça l'est toujours, mais elles ont toutes signé l'année dernière un contrat de prestation qui rentrera en vigueur en septembre, et qui permettra notamment de clarifier les rôles des uns et des autres. Ils ont organisé chaque geste fait dans le réfectoire pour que l'accueil soit plus professionnel et que les enfants ne soient pas dans la précipitation. Elle indique que ce travail est encore en cours.

La commissaire souhaite également savoir s'il y aura un réfectoire dans toutes les écoles.

M<sup>me</sup> Widmer répond qu'il y aura des réfectoires dans la très grande majorité des écoles, mais que certains réfectoires ne seront pas suffisamment grands pour accueillir tous les enfants. Des élèves devront encore se déplacer. Mais cette situation évoluera sur plusieurs années.

Une commissaire demande si un éco-bilan a été fait sur cette façon d'organiser les cuisines scolaires. Il lui semble qu'il y aurait beaucoup de points à améliorer, notamment sur les emballages, la conservation et le transport. Elle demande s'ils pourraient réfléchir à une perspective allant dans le sens du développement durable.

M. Schmidt explique que plusieurs choses sont mises en place. Ils essaient d'optimiser les transports et de faire des livraisons aux écoles qui sont le plus près. Le réemploi de tous les matériaux en bon état fait aussi partie de ces efforts.

M<sup>me</sup> Widmer relève qu'ils ont fait un immense travail depuis plusieurs années pour réfléchir à la durabilité des repas. Une étude a été faite et a analysé tous les bons de commande des chefs de cuisine afin de voir notamment la provenance des aliments, les labels, la saisonnalité, etc. Une évaluation leur a ensuite été donnée ainsi que des pistes de travail pour améliorer ce qui peut l'être. Les résultats étaient plutôt bons, mais des efforts doivent encore être fournis notamment autour des labels et des poissons. C'est pour cette raison que la Ville s'est engagée dans

Proposition: rénovation et réorganisation des infrastructures  
de la restauration scolaire de six écoles

la mise en place d'une charte alimentaire durable. Un deuxième repas végétarien par semaine est également servi depuis cette rentrée scolaire.

La commissaire demande s'il est imaginable qu'une école puisse plutôt faire une sorte de formation de cuisine scolaire avec ses propres élèves, qui prépareront ensuite eux-mêmes le repas de midi.

M<sup>me</sup> Widmer répond par la négative. Pour 7000 repas par jour, il faut une infrastructure énorme. Ils se concentrent cependant sur la façon de raconter aux élèves ce qu'ils mangent afin qu'ils s'y intéressent.

Un commissaire a observé deux types de production dans les cuisines qui préparent à l'avance les repas. Soit la nourriture arrive dans des assiettes, et chacun réchauffe son plat, soit tout est mis dans des moules et chacun vient se servir. Il est étonné qu'ici les repas soient mis au congélateur après avoir été cuisinés et refroidis.

M<sup>me</sup> Widmer rectifie et précise qu'ils ne sont pas mis au congélateur, mais refroidis très rapidement.

Le commissaire demande pourquoi le projet comprend déjà des repas végétariens. Selon sa compréhension, la cuisine ne change pas.

M<sup>me</sup> Kitsos indique que cela fait partie de la charte alimentation. C'est une des mesures du plan d'urgence climatique du Conseil administratif. Il y a ici non seulement un objectif de santé mais aussi environnemental. Elle souligne que cette initiative, qui comprend des plats végétariens et la diffusion d'une brochure, a rencontré un grand succès.

Une commissaire demande si un chiffrage des économies du réemploi a été fait. Concernant les légumes de quatrième gamme, elle aimerait savoir de quoi il s'agit exactement. Au sujet de la légumerie, elle a compris qu'elle avait une moindre utilité concernant les légumes de quatrième gamme. Ils ont aussi parlé de mise à disposition pour d'autres occasions; elle demande si ça serait pour des privés, et si ça concernerait seulement les cuisines de production ou le reste également.

M. Schmidt explique que le recyclage d'éléments en bon état est possible pour autant que le processus administratif en vigueur en Ville soit correctement suivi, ce qui implique de vérifier tout d'abord si un usage interne à la Ville peut être trouvé, sinon s'il est possible de vendre les objets, sinon de les remettre à des fins d'usage auprès d'associations dont les buts sont reconnus. Un inventaire est actuellement en cours de réalisation avec l'association Materium, qui les accompagne et inventorie tout ce qui peut être récupéré. Le département des finances, de l'environnement et du logement les aide à mettre en place ce dispositif, l'objectif étant dans tous les cas d'éviter de jeter tout ce qui peut être réutilisé.

Proposition: rénovation et réorganisation des infrastructures  
de la restauration scolaire de six écoles

M<sup>me</sup> Cataldi explique que, concernant la quatrième gamme, les cuisiniers reçoivent des légumes déjà coupés et pelés. Elle précise qu'ils sont locaux. Il y a tout de même besoin d'un petit espace pour préparer certains légumes qui ne peuvent pas être en quatrième gamme.

M<sup>me</sup> Widmer répond ensuite que les réfectoires seront mis à disposition du GIAP, c'est pourquoi il y aura notamment besoin d'un frigidaire. Certains réfectoires seront mis à disposition des habitants, mais pas les cuisines de production, pour une question sanitaire.

Une commissaire demande si, lorsqu'ils parlent du milieu associatif qui gère les restaurants scolaires, il s'agit bien du GIAP.

M<sup>me</sup> Widmer répond par la négative, et explique qu'il s'agit d'une prestation déléguée à deux partenaires. La prise en charge et l'encadrement des enfants sont assurés par le GIAP, alors que les associations de cuisines et restaurants scolaires s'occupent de la production et du service des repas.

La commissaire remarque qu'en général les restaurants scolaires ont une acoustique infernale. Quand ils disent qu'ils cherchent à offrir aux enfants un espace agréable et reposant, elle demande si l'ergonomie du mobilier a été réfléchi dans ce sens.

M<sup>me</sup> Widmer indique qu'ils vont travailler l'acoustique sur deux aspects, notamment sur la façon de meubler le réfectoire.

La commissaire demande s'ils comptent mettre du mobilier de taille adulte, mais adapté aux enfants.

M<sup>me</sup> Widmer répond par la négative, et relève qu'un de leurs critères est de faciliter le travail du personnel. Les chaises ne doivent pour cela pas être trop lourdes. En plus, des petites chaises pour enfants casseraient la polyvalence et ne pourraient pas être utilisées par des personnes adultes, ni s'adapter en fonction du nombre d'enfants évoluant chaque année.

Le président demande si l'école Hugo-de-Senger comporte un théâtre de marionnettes.

M. Schmidt confirme.

Le président demande s'il sera touché.

M<sup>me</sup> Widmer répond par la négative.

Le président remarque qu'aux Franchises beaucoup de bâtiments sont construits. Il propose au département de regarder de ce côté-là. Il souhaite ensuite savoir s'il est possible de construire des pergolas dans une partie du préau, en prolongement de certains bâtiments pour avoir plus de place.

Proposition: rénovation et réorganisation des infrastructures  
de la restauration scolaire de six écoles

M. Schmidt indique qu'ils prennent note, et qu'ils étudieront le cas des Franchises.

M<sup>me</sup> Widmer ajoute qu'il existe une solution de pavillon à l'école des Franchises.

*Discussion*

Le président demande aux membres de la commission s'il serait intéressant d'écouter les associations telles que le GIAP. Un commissaire pense que ça serait intéressant, et qu'elles pourraient faire une recommandation lorsqu'ils voteront le texte. Un commissaire est d'avis qu'au vu de l'importance du projet il faut auditionner le GIAP, qui est très concerné. Il souhaiterait que M<sup>me</sup> Kitsos argumente mieux sur la question de la répartition rives gauche et droite. Il pense que les médias pointeront cette inégalité du doigt, et qu'il sera alors nécessaire d'avoir des réponses très argumentées. Un commissaire se montre prêt à voter ce soir. Il trouve que la question des rives est un non-sujet, il s'agit d'un équilibre qui est fait par la Ville. Le président confirme, et ajoute qu'il y a plus d'infrastructures existantes sur la rive droite, raison pour laquelle la rive gauche va bénéficier principalement de ces nouvelles infrastructures. Un commissaire pense que ces réflexions sont importantes. Il énonce un problème rencontré par l'école de Budé. Il explique qu'ils souhaitent créer un réfectoire au premier étage. Il y a deux enjeux qui sont problématiques: une cuisine appartenant au Canton se trouve à 20 m de cette école. L'autre problème, structurel, est qu'ils vont mettre un réfectoire aux normes, sans remettre aux normes l'ensemble du bâtiment. Cela pose des problèmes au niveau du vitrage et de l'accession de l'ensemble du chauffage. Il faut savoir que ce bâtiment n'a jamais été remis aux normes thermiques. La réalité c'est que certes, il y a un double vitrage, mais datant des années 1960. Il informe que des associations d'habitants sont déjà allées devant des tribunaux pour faire recours contre ce projet, mais leurs griefs n'ont pas été entendus par la Ville. Il est d'avis que le réfectoire est une bonne idée, mais qu'une remise aux normes du bâtiment entier est aussi nécessaire.

Mise aux voix, l'audition du GIAP est acceptée à l'unanimité.

**Séance du 22 juin 2022**

*Audition de M<sup>me</sup> Floriane Demont, directrice du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP)*

M<sup>me</sup> Demont souligne que ce projet est totalement en lien avec les besoins du parascolaire. Elle remercie la Ville de Genève pour sa consultation. Elle dépeint ensuite la situation actuelle du parascolaire, qui est unique en Europe: à Genève,

Proposition: rénovation et réorganisation des infrastructures  
de la restauration scolaire de six écoles

chaque enfant qui le demande a droit à une place. C'est un droit, non un privilège. Avec cette loi sur l'accueil à journée continue (LAJC), cette belle mission de service public doit être offerte à tous, il est obligatoire de répondre à la demande. Cette dernière est énorme et croissante, et il est très difficile d'y faire face en termes d'infrastructure et de recrutement. Ils ont toujours un «train de retard». Une première estimation de la fréquentation de la rentrée suivante a lieu lors des inscriptions des mois d'avril et mai. Il s'agit alors de mettre les moyens nécessaires pour pouvoir assurer les taux d'encadrement.

Le parascolaire connaît une croissance d'au moins 6% des effectifs par an (hors COVID), et est estimée à 10% pour l'année scolaire à venir. Elle ajoute que la fréquentation est plus importante le midi que le soir en général. Dans une majorité des lieux du canton, il y a deux services du midi et il y aurait suffisamment d'enfants pour un troisième service. Aujourd'hui, en termes de réfectoires, certains ne sont plus à même de répondre à la demande. Elle souligne qu'en plus des normes de sécurité doivent être prises en compte: ils ne peuvent pas ajouter des tables et des chaises n'importe où. La qualité de l'accueil de midi, ce temps de respiration pour les enfants, peut être grandement améliorée par l'infrastructure. Elle ajoute que dans la planification du projet le calendrier est particulièrement complexe et important pour eux. Le parascolaire ne s'arrête jamais, sauf pendant les vacances scolaires. Il n'est pas possible de faire manger les enfants dehors pendant qu'ils entreprennent les travaux: ces derniers doivent avoir lieu le plus possible pendant les vacances scolaires. De plus, ils sont en manque de locaux partout sur le territoire genevois: il sera difficile de trouver des solutions pour chaque réfectoire fermé à cause des travaux. En plus, si les enfants doivent faire des trajets longs pour manger à midi, cela pose un problème opérationnel pour le GIAP. Elle encourage ainsi le Conseil municipal à veiller au calendrier proposé, qui est adapté aux contraintes.

### *Questions-réponses*

Un commissaire remarque qu'elle parle de deux à trois services, alors que cette proposition indique qu'on arrive à saturation avec deux services. Si on en rajoute un troisième, cela augmente l'offre de 33%. Il demande si cela serait possible.

M<sup>me</sup> Demont répond qu'ils n'ont techniquement pas le temps de faire ce troisième service, sauf si le réfectoire se trouve dans l'école. Elle informe que cette solution ne pourrait pas être mise en place aujourd'hui, mais qu'elle souhaitait indiquer qu'il y aurait suffisamment d'enfants pour en faire un troisième.

Le commissaire demande si la Ville a des réfectoires bien équipés.

M<sup>me</sup> Demont répond que la Ville de Genève a consenti des efforts considérables ces dernières années mais demeure mal équipée dans de nombreux lieux. Cela s'explique notamment par la densité de la population et le manque de locaux.

Proposition: rénovation et réorganisation des infrastructures  
de la restauration scolaire de six écoles

Le commissaire demande si elle identifie des points faibles au projet, et pour quelle durée ce dernier ne sera pas obsolète.

M<sup>me</sup> Demont indique que le timing est très serré. Elle ne peut pas leur garantir qu'ils seront tranquilles pendant dix ans grâce à ce projet étant donné la croissance des effectifs, mais en tout cas pour quelques années. On observe que beaucoup de familles cherchent à vivre maintenant à la campagne, alors qu'il y a une augmentation permanente de 10% environ par année en ville.

Le commissaire comprend qu'on sera épargné pendant quelques années. Il demande si le mode de fonctionnement centralisé a été fait en concertation avec le GIAP.

M<sup>me</sup> Demont confirme, et indique que le chef des équipes parascolaires du quartier a été consulté sur un certain nombre de points par les services de la Ville de Genève.

Le président souhaite avoir la confirmation que la logique de construire six des sept cuisines de production sur la rive gauche rencontre son approbation.

M<sup>me</sup> Demont confirme.

Une commissaire a une question sur l'ergonomie du matériel à disposition. Le mobilier n'est pas adapté aux enfants. Elle demande si cela pourrait être amélioré. On lui a expliqué que ce n'était pas possible, surtout d'un point de vue budgétaire. En plus, ces locaux doivent pouvoir être loués par les habitants.

M<sup>me</sup> Demont explique qu'ils n'ont pas formulé cette demande. Ils donnent la priorité à d'autres contraintes, qui sont nombreuses et leur paraissent primer sur cette aspect (hiérarchie des besoins).

La commissaire comprend qu'on est à l'étage vital sur la pyramide de Maslow, et qu'on souhaite assurer les nécessités de base.

M<sup>me</sup> Demont confirme.

Un commissaire demande si elle a pris en compte, dans les 10% énoncés, les enfants réfugiés ukrainiens. La Confédération annonce que des centaines d'entre eux arriveront sous peu.

M<sup>me</sup> Demont répond que 29 000 enfants sont inscrits dans le canton à la rentrée, et seulement trois cents d'entre eux sont des réfugiés ukrainiens. Elle ajoute qu'ils ont fait le nécessaire pour ajuster les ratios dans les lieux, les écoles qui seraient susceptibles de les accueillir.

Une commissaire demande s'il serait possible de faire un partenariat avec les communes ou les mairies afin d'aménager des réfectoires plus appropriés aux enfants.

Proposition: rénovation et réorganisation des infrastructures  
de la restauration scolaire de six écoles

M<sup>me</sup> Demont explique que le GIAP est un groupement intercommunal: sur les quarante-sept communes genevoises, quarante-deux en font partie. Cependant, il est difficile de garantir une même qualité des infrastructures à disposition sur l'ensemble du canton lorsque les moyens diffèrent. Elle souligne que la Ville de Genève n'est pas «mauvaise élève» s'agissant du mobilier des réfectoires. Elle relève qu'il est cependant impératif d'avoir tout d'abord suffisamment de locaux avant de discuter du mobilier.

Une commissaire soulève que le Danemark a décidé de supprimer les réfectoires et de faire manger les enfants dans les salles de classe. Elle souhaite avoir l'avis de M<sup>me</sup> Demont.

M<sup>me</sup> Demont explique que la loi genevoise parle d'«accueil continu», ce qui n'est pas encore la réalité, contrairement à ce qui s'applique au Danemark.

Une commissaire a des questions concernant les normes d'encadrement, si cela est régi par le règlement d'application de la LAJC.

M<sup>me</sup> Demont confirme qu'il s'agit de la loi, du règlement ainsi que du cadre de référence qui font foi. Ce dernier est validé par le département et, à l'intérieur de celui-ci, il y a des ratios d'encadrement par degré et en fonction de certaines contraintes (zone REP, par exemple). Elle ajoute qu'il y a aussi des recommandations en nombre de mètres carrés par enfant dans les locaux et en matière d'équipement.

La commissaire souhaite savoir comment est le ratio d'encadrement de l'accueil genevois comparé aux autres cantons.

M<sup>me</sup> Demont souligne qu'il y a déjà de grosses différences de ratio d'une commune à une autre. Elle indique qu'ils maintiennent les ratios d'encadrement du cadre de référence et adaptent le personnel encadrant afin de garantir une utilisation raisonnée des ressources, des deniers publics. Leur budget est en constante augmentation, ainsi que les effectifs. Ils sont contraints d'avoir un ratio d'encadrement qui se trouve dans le cadre de référence. A l'intérieur de ces deux fourchettes, il y a des communes dont les taux d'encadrement sont meilleurs que dans d'autres. Elle ajoute que leur pilotage est complètement informatisé, et qu'ils peuvent savoir comment évoluent les taux d'une semaine à l'autre, et rajouter une personne où il le faut.

La commissaire demande s'il y a une distance recommandée entre le domicile et le lieu de scolarisation de l'enfant. Elle sait qu'avec l'augmentation des effectifs ce n'est pas toujours possible de les scolariser au plus près de leur domicile.

M<sup>me</sup> Demont répond que cela est du ressort du Département de l'instruction publique. A partir de là, ils vont mettre les ratios d'encadrement nécessaires. A sa connaissance, ils essaient de réduire la distance entre la classe et le domicile,

Proposition: rénovation et réorganisation des infrastructures  
de la restauration scolaire de six écoles

mais cela n'est pas toujours possible. Elle ajoute que dans certaines communes le temps de déplacement entre les différents locaux est déjà long.

Un commissaire comprend qu'on souhaite une cuisine de production dans chaque école.

M<sup>me</sup> Demont rectifie qu'il y aura sept cuisines de production, qui livreront les repas aux différentes écoles.

Le commissaire demande où ils vont recruter les personnes travaillant dans les réfectoires.

M<sup>me</sup> Demont explique que cela n'est pas du ressort du GIAP mais de la Ville de Genève qui a, sauf erreur de sa part, déjà engagé du personnel et continuera à le faire. Elle souligne qu'il est toujours plus favorable de collaborer avec des partenaires professionnels en la matière.

Un commissaire voit que les cuisines de production sont prévues pour fournir deux repas: un carné et l'autre végétarien. Il aimerait savoir comment cela se passe.

M<sup>me</sup> Demont répond que la Ville a décidé qu'il y aurait deux repas végétariens par semaine sur les quatre midis où la commune est responsable des repas. Elle pense qu'il y a eu besoin d'un temps d'adaptation pour les enfants, beaucoup n'étant pas sensibilisés aux repas végétariens. Cependant, les cuisiniers ont amélioré leurs recettes et cela fonctionne de mieux en mieux.

Le commissaire rappelle que son parti avait fait une motion il y a quelques années intitulée «Le porc, j'adore!». Ils avaient remarqué que le porc était de moins en moins servi, et demande si cela pourrait changer et si le GIAP a des chiffres en la matière.

M<sup>me</sup> Demont ne peut pas lui répondre, le nombre d'enfants mangeant du «sans porc» étant une donnée dite «sensible» au sens de la loi sur la protection des données (LIPAD).

Une commissaire souhaite connaître le processus séparant l'inscription et la prise en charge.

M<sup>me</sup> Demont résume le processus d'inscription. Celui-ci commence avec la procédure officielle: tous les parents ont la possibilité de s'inscrire entre avril et mai, par internet (95%) ou par téléphone (5%) en 10 langues. En dehors de cette période officielle, il est aussi possible de s'inscrire toute l'année. Les enfants sont dans ce cas inscrits mais parfois avec un délai de carence de deux mois selon la situation, afin de pouvoir engager le personnel d'encadrement nécessaire.

La commissaire comprend qu'ils ont une vision d'ensemble de leur année au mois de mai-juin au plus tard.

Proposition: rénovation et réorganisation des infrastructures  
de la restauration scolaire de six écoles

M<sup>me</sup> Demont confirme, et précise qu'environ 27 000 enfants sont inscrits pendant cette période, et que 2000 autres le sont tout au long de l'année.

Une commissaire indique qu'il lui semble qu'il y avait une école respectant l'horaire continu.

M<sup>me</sup> Demont confirme qu'il n'y en a qu'une seule.

La commissaire souhaite savoir si cette école propose un repas de midi aux enfants.

M<sup>me</sup> Demont informe que leur pause de midi a lieu plus tard, mais que le fonctionnement et l'encadrement parascolaire se déroulent selon les mêmes principes.

Le président demande les horaires de la journée.

M<sup>me</sup> Demont indique qu'il lui semble que le repas commence à 12 h 30 pour les premiers, et que le décalage est donc d'environ une heure. Ils ont ainsi une amplitude plus importante le matin pour étudier, et l'après-midi est dévolue à une plus grande diversité d'activités.

*Discussion et vote*

Un commissaire d'Ensemble à gauche rappelle que le projet correspondait complètement aux attentes de M<sup>me</sup> Demont.

Un commissaire explique que l'Union démocratique du centre ne s'oppose pas à cette construction. Cependant, il n'est pas d'accord avec la position dogmatique qui est cachée derrière ce projet. M<sup>me</sup> Kitsos a par exemple annoncé que le plan était de faire des repas végétariens, cela allant dans le sens de l'urgence climatique. L'Union démocratique du centre ne peut pas soutenir cela. Il votera non, et souhaite faire un rapport de minorité.

Un commissaire Vert indique que son parti soutiendra ce projet.

Un commissaire informe que le Parti libéral-radical est partagé entre l'abstention et le refus. Le projet n'est pas contestable, il y a un vrai besoin. Ce qui le dérange personnellement est le cas particulier de la ferme de Budé. Il rappelle souhaiter que les combles soient aménagés en même temps que les travaux. Il n'est pas satisfait des réponses données. Il continue de croire qu'il est possible de faire une maison de quartier dans ce bâtiment. Il souligne que les travaux entrepris vont être conséquents, et trouve dommage de ne pas faire des travaux sur l'ensemble du bâtiment, dont les combles.

Une commissaire du Centre rappelle que les effectifs du parascolaire sont en constante augmentation. La Ville doit accompagner ce phénomène et cette proposition s'y attelle. Elle relève que les parents ont de moins en moins la possibilité

Proposition: rénovation et réorganisation des infrastructures  
de la restauration scolaire de six écoles

de rentrer à la pause de midi pour manger avec leurs enfants. Le Centre a toujours voulu aider les parents à concilier vie professionnelle et familiale. Son parti soutiendra donc cette proposition.

Une commissaire annonce que le Parti socialiste est très satisfait de la participation des usagers dans ce projet d'envergure. Elle souhaite cependant souligner que l'ergonomie des espaces et des mobiliers devrait être principalement pensée pour les gens qui y travaillent et les enfants, et non comme des espaces financiers de la Ville.

Le président ajoute que le Parti socialiste a bien entendu qu'il faudra continuer de suivre le projet, les effectifs allant continuer à augmenter.

Une commissaire indique que les Verts ont compris l'importance de l'adaptation de l'offre à la demande et la nécessité d'offrir les conditions nécessaires pour que les élèves soient bien accueillis.

Un commissaire informe que l'Union démocratique du centre ne souhaite pas soutenir une proposition où il est question de faire deux repas végétariens par semaine.

Cette proposition est acceptée par 11 oui (4 S, 1 EàG, 3 Ve, 2 LC, 1 MCG) contre 2 non (UDC, PLR) et 2 abstentions (PLR).

L'Union démocratique du centre annonce un rapport de minorité.

## **B. Rapport de minorité oral de M. Pierre Scherb.**

—\*\*\*—

**La présidente.** Je donne la parole aux présidents de commission, M. Daniel Dany Pastore ou M. Timothée Fontolliet.

**M. Timothée Fontolliet, président de la commission des travaux et des constructions (S).** Quelques mots très rapidement premièrement pour remercier la commission qui, comme à son habitude, travaille vite et bien, rapidement et efficacement. Nous avons en effet un calendrier très soutenu, surtout concernant les écoles. On en parle souvent en ce moment, on doit rattraper un retard conséquent...

Proposition: rénovation et réorganisation des infrastructures  
de la restauration scolaire de six écoles

Donc nous faisons tout ce qui est possible pour rattraper ce retard. Si nous voulons accueillir tous nos enfants dans des conditions respectables, il faut évidemment aller très vite puisqu'on a malheureusement perdu un peu de temps ces dernières années dans ce contexte un peu stressant.

Je remercie la rapporteuse de majorité qui a très rapidement rendu son rapport. Par contre, je me permets un petit pouce en bas concernant l'Union démocratique du centre qui n'a pas vraiment souhaité jouer le jeu et qui n'a pas rendu son rapport de minorité dans les délais, d'où l'urgence demandée hier soir par la magistrature. C'est le jeu politique, on le connaît mais on aurait pu espérer un peu plus de fair-play de leur part, s'agissant d'un sujet très pragmatique comme des travaux de cuisine scolaire. Je vous remercie et je cède la parole à la rapporteuse de majorité.

**La présidente.** Je vous remercie, Monsieur le président de commission. C'est moi qui donne la parole à la rapporteuse de majorité – première chose... (*Rires.*) Par ailleurs, je rectifie... L'Union démocratique du centre devait rendre son rapport le 22 septembre 2022. Le bureau a eu lieu le 21 septembre 2022, donc il était dans les délais, et s'est offert de le rendre oralement aujourd'hui. (*Applaudissements.*) Madame Paule Mangeat, vous avez la parole.

**M<sup>me</sup> Paule Mangeat, rapporteuse de majorité (S).** Ce crédit fait suite à un crédit d'étude voté en 2018 pour concevoir un programme de rénovation des cuisines, offices et restaurants scolaires existants. Il couvre une opération de grande ampleur puisqu'il concerne la réfection et la rénovation des infrastructures et du mobilier des structures parascolaires de six écoles de la ville.

Cet objet concerne deux départements, celui de M<sup>me</sup> Perler qui est en charge des travaux de réalisation, et celui de M<sup>me</sup> Kitsos, en charge du département bénéficiaire de cette proposition, qui s'occupe des travaux les plus urgents. Un deuxième crédit viendra par la suite. Des études sont en cours.

Il est à noter que les demandes d'accueil dans les structures parascolaires progressent de 6% et augmentent d'année en année. Ce n'est pas corrélé à la progression démographique de la ville, qui est moins importante. La demande et les besoins augmentent en effet plus vite que la population. Le parascolaire est un droit inscrit dans la Constitution – il était important de le rappeler.

Il s'agit donc de créer ou de rénover notamment sept cuisines de production qui assureront des standards professionnels et de revoir l'occupation des réfectoires pour optimiser les places et permettre aux enfants d'avoir des moments de qualité dans ces lieux.

Proposition: rénovation et réorganisation des infrastructures  
de la restauration scolaire de six écoles

Les travaux seront réalisés prioritairement pendant les vacances scolaires et, quand ce ne sera pas possible, les enfants seront déplacés selon des modalités différentes suivant les écoles et les possibilités des quartiers.

Les commissaires se sont inquiétés de la pression mise sur la Ville de Genève pour l'accueil et l'intégration des enfants réfugiés ukrainiens dans les infrastructures parascolaires. Cette intégration se passe au mieux et une bonne répartition des enfants permet une intégration en douceur dans les schémas d'occupation des infrastructures de la ville.

Des questions ont également été posées quant au bilan écologique des transformations et des repas. Les services ont expliqué qu'une étude avait analysé toutes les étapes de la chaîne des repas, que les transports seront optimisés durant les prochaines années grâce à ce projet et que tous les matériaux réutilisables seront réutilisés. Le matériel qui sera acheté sera professionnel et aura une durée de vie quasi illimitée, ce qui permettra d'intégrer les 7000 repas servis chaque jour aux enfants.

Le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) a été entendu. Il attire l'attention sur le fait que le calendrier proposé par la Ville de Genève doit être tenu, car celui-ci est adapté aux contraintes. Il ne pourrait dès lors pas être modulé sans conséquences directes pour les enfants.

L'ensemble du projet est à satisfaction au niveau de sa qualité et de son organisation, mais ne mettra pas la Ville de Genève à l'abri pour une période longue. Le manque cruel de lieux adaptés pour le parascolaire se fera en effet à nouveau sentir d'ici à une dizaine d'années. La question d'une ergonomie du mobilier adaptée aux enfants a aussi été posée mais la réponse est négative: ces lieux doivent pouvoir être utilisés dans différentes affectations.

Des commissaires, enfin, se sont inquiétés des repas végétariens, trop nombreux selon eux, à savoir deux sur quatre. Rappelons qu'il s'agit là d'une volonté de la Ville votée par le Conseil municipal.

Je rappellerai également que les écoles concernées se trouvent sur la rive gauche exclusivement, une grande partie des structures parascolaires de la rive droite ayant déjà fait l'objet de rénovations.

Un rapport de minorité a été annoncé par l'Union démocratique du centre.

**M. Pierre Scherb, rapporteur oral de minorité** (UDC). La proposition du Conseil administratif concerne apparemment un beau projet de rénovation des cuisines scolaires dans six écoles ainsi que la première étape de leur réorganisation, avec du matériel d'exploitation, une cuisine de production et cinq offices de remise en température et leurs réfectoires.

Proposition: rénovation et réorganisation des infrastructures  
de la restauration scolaire de six écoles

La rapporteuse de majorité a parfaitement décrit les travaux planifiés qui sont nécessaires et qui ne subissent pas de retard. Pourquoi donc l'Union démocratique du centre refusera-t-elle tout de même ce projet au sujet duquel il n'y a apparemment rien à redire? Pour le comprendre, il faut faire un pas en arrière et revenir à la proposition PR-1509, telle que le Conseil administratif l'a soumise à l'étude du Conseil municipal.

En la lisant, j'ai eu la mauvaise surprise en effet de constater qu'elle ne traitait pas seulement de la rénovation des cuisines mais aussi du genre de nourriture qui doit y être préparée. Bien entendu, il est important que nos enfants soient bien nourris. L'Union démocratique du centre se charge d'ailleurs de cette question depuis longtemps. Dans la motion M-1216 du 14 mars 2016 que j'avais cosignée, nous avons considéré que les restaurants scolaires de la Ville devaient proposer des menus sains, variés et équilibrés selon le label Fourchette Verte junior inspiré de la pyramide alimentaire de la Société suisse de nutrition. De tels menus sont composés d'un légume, d'un féculent et d'un aliment riche en protéines, comme la viande, le poisson, le fromage, l'œuf ou encore le tofu.

Devant la volonté déclarée de l'Association des restaurants scolaires de l'Europe (ARSE) de bannir le porc de ces menus pour de soi-disant raisons logistiques, une partie des élèves ne mangeant pas de porc, nous avons alors rappelé que la majorité des élèves mangeait bien cette nourriture ancrée dans nos us et coutumes, qu'il s'agissait d'une viande bon marché qui, de toute façon, n'était pas servie chaque jour de sorte que ceux qui n'en mangent pas pouvaient la mettre de côté, comme cela se fait par exemple dans beaucoup de restaurants scolaires en France. Bannir notre consommation traditionnelle de porc pour satisfaire aux exigences d'une minorité était non seulement disproportionné mais, encore plus grave, constituait une attitude de soumission.

En exigeant de manière surprenante dans un projet de construction la possibilité de produire deux menus différents par jour, dont un végétarien, le Conseil administratif utilise à notre avis un procédé semblable à celui de l'ARSE pour imposer à la majorité une façon de se nourrir qui ne correspond pas à notre culture ni à celle de la plupart des étrangers qui vivent à Genève.

Tout le monde se souvient du tollé dans les médias et la population survenu à la suite de l'annonce des Verts qu'ils exigeaient de leurs élus la consommation de repas végétariens lors de leurs apparitions en public. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, en ne mettant qu'une simple petite phrase dans cette proposition, le Conseil administratif rose-vert semble vouloir vous faire voter, sans attirer l'attention de personne, un principe que seuls quelques-uns d'entre vous oseraient soutenir publiquement.

Lors de son audition en commission, la magistrate Christina Kitsos a justifié le choix d'un repas végétarien par jour en arguant que cela faisait partie de la

Proposition: rénovation et réorganisation des infrastructures  
de la restauration scolaire de six écoles

charte de l'alimentation durable. Cette charte a été adoptée par le Conseil administratif le 4 novembre 2021 sans qu'il l'ait présentée au préalable au Conseil municipal ni ne l'ait fait accepter par celui-ci.

Cette charte prévoit huit principes associés eux-mêmes à 12 objectifs quantitatifs de référence: favoriser les produits locaux, favoriser les produits de saison, privilégier les produits issus de modes de production durables et du commerce équitable, varier les sources de protéines et réduire les produits d'origine animale, respecter l'équilibre nutritionnel des plats, bannir les espèces en danger, réduire les emballages des denrées alimentaires, éviter le gaspillage alimentaire.

Le but des 12 objectifs quantitatifs de référence est décrit sur le site de la Ville de Genève de la manière suivante. Il s'agit par exemple d'atteindre un minimum de 70% de produits suisses, 20% de produits bio et 80% de «fait maison», de même que 100% de poissons qui ne sont pas menacés. Il s'agit aussi de choisir des produits exotiques labellisés Fairtrade.

Ces principes et objectifs quantitatifs pourraient probablement être acceptés par tout le monde mais, de toute évidence, le terme végétarien n'y figure pas. Ce qui est cependant inacceptable, c'est de vouloir forcer les enfants à abandonner leur culture en adoptant le végétarisme, et ce, contre leur volonté et par pure idéologie. La conseillère administrative, M<sup>me</sup> Kitsos, l'a d'ailleurs encore expliqué en commission, la charte de l'alimentation durable est une des mesures du plan d'urgence climatique du Conseil administratif.

Pour rappel, l'Union démocratique du centre a refusé l'urgence climatique. Et pour cause, il devient de plus en plus clair que cette prétendue urgence n'est qu'un argument de vente pour l'idée farfelue que l'homme est entièrement maître de son destin. Après Greta Thunberg, tombée en désuétude, le candidat Vert à l'élection présidentielle en France, Yannick Jadot, a tweeté: «Trois ans pour garder une planète vivable, c'est maintenant ou jamais que nous devons agir.» Pourtant, les Français ne se sont pas laissé bernier; il n'a obtenu que quelques voix... Nous non plus ne nous laissons pas bernier! Réjouissons-nous des hivers moins rigoureux, surtout en période de pénurie et de crise énergétique. Ne nous laissons pas effrayer par les cris d'orfraie des écologistes politiques.

En vérité, nous connaissons le sort de ce genre de prédiction... Pensons seulement au Club de Rome qui avait prédit l'épuisement des hydrocarbures avant la fin du dernier millénaire, ou encore la mort des forêts ou le trou d'ozone. Ces théories de fin du monde ont été contredites par les faits et personne ne veut plus en parler encore aujourd'hui.

Mais revenons à la proposition PR-1509 pour vous dire en conclusion que l'Union démocratique du centre n'acceptera pas la charte de l'alimentation durable et surtout l'interprétation sectaire que le Conseil administratif en fait au

Proposition: rénovation et réorganisation des infrastructures  
de la restauration scolaire de six écoles

détriment des enfants et, probablement plus largement encore, de tous les collaborateurs de la Ville de Genève. L'Union démocratique du centre votera donc non à la composante idéologique de la proposition PR-1509 sans toutefois s'opposer au projet de rénovation qu'elle englobe.

*Premier débat*

**M. Christian Zaugg** (EàG). Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, je commencerai par dire que le rapporteur de minorité ne manque pas de souffle... Nous aimerions d'entrée remercier, une fois n'est pas coutume, notre collègue Paule Mangeat pour la très grande qualité de son rapport. Dont acte.

Le monde a changé et les horaires de travail des entreprises conduisent de nombreux parents à inscrire leurs enfants aux cuisines scolaires. Il faut souligner que les effectifs de quelques centaines d'enfants qui étaient pris en charge autrefois par les cuisines maçonniques des Eaux-Vives se sont multipliés et ont connu une croissance exponentielle puisque l'on enregistre aujourd'hui une augmentation de l'ordre de 6% par année. Cette situation conduira la Ville de Genève à servir dans les années à venir pas moins de 10 000 repas par jour. Il est, par voie de conséquence, absolument nécessaire de rénover et d'adapter les cuisines existantes mais obsolètes et de réaliser une nouvelle usine... cuisine. (*Rires.*) J'ai fait un lapsus, je le reconnais... une nouvelle cuisine de production à l'école Hugo-de-Senger.

Notre groupe, pleinement conscient de cette nécessité sociale, acceptera avec enthousiasme le crédit de 10 millions de francs destiné à la rénovation et au développement de la restauration scolaire en ville de Genève ainsi que le crédit de 1,2 million de francs dévolu à l'équipement en mobilier et matériel d'exploitation de six écoles. Il vous invite, Mesdames les conseillères municipales et Messieurs les conseillers municipaux, à faire de même.

*(La présidence est momentanément assurée par M<sup>me</sup> Livia Zbinden, deuxième vice-présidente.)*

**M<sup>me</sup> Anne Carron** (LC). Le Centre acceptera bien volontiers cette proposition. La qualité de vie de nos écolières et de nos écoliers est au centre de cette question technique qui concerne les cuisines et restaurants scolaires. A ce propos, nous sommes, nous aussi, convaincus de la nécessité d'offrir à nos enfants une pause de midi de qualité tant par la nourriture qu'elle propose que par l'environnement des repas au sein des réfectoires.

Proposition: rénovation et réorganisation des infrastructures  
de la restauration scolaire de six écoles

La Ville de Genève fait déjà beaucoup en matière de parascolaire, et nous le saluons. Cela répond d'ailleurs à une obligation inscrite dans la Constitution genevoise. Cela a été dit, à l'heure où les femmes sont dans leur majorité actives professionnellement à plein temps et soumises au stress de la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, il est important pour nous qu'elles n'aient pas à bricoler une pause de midi pour leurs enfants écoliers et qu'elles puissent au contraire compter sur une solution pérenne et de qualité dans le cadre des restaurants scolaires.

Cela a été dit aussi, 55% des enfants scolarisés en ville de Genève fréquentent le parascolaire, ce qui est un taux très important, et un nombre considérable de repas, près d'un million, sont produits chaque année par les huit cuisines scolaires de la ville de Genève. Cela requiert donc un équipement professionnel et de pointe. Le Centre salue la volonté de la Ville de Genève de ne pas démultiplier les petits centres de production mais plutôt de centraliser les opérations. Le Centre est également convaincu qu'il convient que la Ville de Genève garde la main sur la production des repas plutôt que d'externaliser la prestation. Cela va bien sûr de pair avec des infrastructures de qualité.

Le Centre salue aussi la décision d'installer des réfectoires dans les écoles qui n'en ont pas, ce qui évite les trajets souvent fatigants pour les plus petits. Cela augmente aussi le temps à disposition pour d'autres activités récréatives ou pour la sieste. Donc, vous l'aurez compris, le Centre acceptera ce projet qui est reconnu par les acteurs concernés comme étant totalement en adéquation avec les besoins du parascolaire.

**M<sup>me</sup> Leyma Milena Wisard Prado (Ve).** L'évolution du monde du travail a fait qu'aujourd'hui la fréquentation des restaurants scolaires ne cesse d'augmenter et un grand nombre d'enfants scolarisés en ville de Genève sont inscrits aux activités parascolaires. Il est donc impératif de donner les moyens nécessaires pour répondre à cette demande.

La qualité des prestations offertes aux enfants doit être assurée en leur garantissant des repas de qualité équilibrés et des locaux adaptés. Le vote de ce crédit offrira dès 2023 l'opportunité de réaliser des rénovations de cuisines scolaires et d'adapter les locaux parascolaires au bénéfice des enfants.

La Ville de Genève se doit d'offrir les conditions nécessaires pour garantir la qualité d'accueil, la sécurité et le confort des enfants, et c'est important aussi pour renforcer le travail qui est fait dans ce sens afin que les enfants puissent s'épanouir et avoir un temps qui soit vraiment de qualité.

Pour cette raison, les Verts et les Vertes sont favorables à cette proposition. Nous la voterons avec plaisir et nous vous invitons à faire de même.

Proposition: rénovation et réorganisation des infrastructures  
de la restauration scolaire de six écoles

**M. Timothée Fontolliet (S).** Je voulais juste revenir sur les propos de l'Union démocratique du centre, ça peut mériter d'en dire quelques mots. Mais auparavant, évidemment que le Parti socialiste acceptera cet objet ce soir. Nous l'avons dit déjà, je l'ai mentionné en prenant la parole en tant que président de la commission, c'est indispensable d'accueillir ces enfants dans des conditions correctes, dignes et non stressantes. Ils doivent pouvoir prendre le temps sur cette pause de midi pour socialiser, s'alimenter correctement dans des conditions correctes.

Pour revenir sur les propos de l'Union démocratique du centre, j'avoue être un peu perdu – je l'avais mentionné à M. Scherb à l'époque. On a entendu l'Union démocratique du centre en commission ou dans cette assemblée s'étaler sur de nombreuses théories qu'on leur laissera d'ailleurs volontiers au passage. Ils refusent cette proposition parce qu'ils ne sont pas favorables au type d'alimentation qui est proposé, par exemple les plats végétariens.

J'avoue être un peu perdu par rapport à ça... En dehors du fait que le Parti socialiste pense exactement l'opposé, puisque nous avons compris l'importance de réduire la consommation de viande du point de vue écologique et de la santé publique, j'avoue ne pas comprendre car, même si on parlait du principe de faire manger de la viande à nos enfants cinq fois par semaine, a priori il faudrait tout de même des cuisines pour ça, des cuisines efficaces et en nombre suffisant pour chauffer ces plats. Peut-être que secrètement l'Union démocratique du centre a un plan pour faire manger des tartares de bœuf cinq fois par semaine à nos enfants mais, de mon côté, j'imagine que, sans cuisine, on aura plutôt tendance à nourrir nos enfants avec des salades – ce qui n'est, j'imagine, pas tout à fait le principe défendu par l'Union démocratique du centre. Quoi qu'il en soit, j'ai un peu de peine. En fait, je ne comprends pas l'argumentaire.

Vous l'aurez compris, nous accepterons ces travaux sans hésitation pour que nos enfants mangent, durant leur pause de midi, des plats de bonne qualité de manière équilibrée et dans des conditions correctes.

**M<sup>me</sup> Louise Trottet (Ve).** Je serai brève... Je tenais à répondre à certaines déclarations douteuses qui ont été émises dans ce plénum à ma gauche, géographiquement parlant. On a maintenant régulièrement pour habitude d'entendre de la part de l'Union démocratique du centre des déclarations climatosceptiques, voire révisionnistes sur la nature du réchauffement climatique, qui est pourtant accepté par un large consensus scientifique à travers le monde, notamment dans les partis politiques. Sauf le vôtre, Monsieur Scherb – vous transmettez, Madame la présidente de séance.

Je trouve navrant à titre personnel qu'en 2022, après l'été que nous avons vécu, on en soit encore à entendre des choses pareilles de la part de partis qui sont

Proposition: rénovation et réorganisation des infrastructures  
de la restauration scolaire de six écoles

représentés dans notre parlement. Je trouve navrant d'entendre des arguments aussi déçous, selon lesquels par exemple le trou d'ozone n'existe pas vu qu'on n'en souffre plus. Mais, Monsieur Scherb – vous transmettez, Madame la présidente de séance –, si le trou d'ozone n'est plus un problème, c'est bien parce qu'on a arrêté d'émettre des gaz d'hydrocarbures fluorés qui détruisent la couche d'ozone! Enfin, il faut un peu considérer les choses dans leur ensemble et faire des rapports de causalité qui tiennent la route.

Dire par ailleurs que la tradition est sacro-sainte face au réchauffement climatique et qu'on ne peut pas mettre un peu d'alimentation végétarienne, même sous forme de choix alternatifs, n'a juste aucun sens quand on sait aujourd'hui que l'alimentation représente 26% des émissions de CO<sub>2</sub> sur cette planète.

Je suis navrée, déçue... Je ne devrais pas l'être vu qu'on entend ce genre d'insanités de manière répétée, mais voilà, je tenais à transmettre mon ressenti face à ces déclarations. J'espère – peut-être un peu naïvement – qu'elles ne se reproduiront pas.

*(La présidence est reprise par M<sup>me</sup> Uzma Khamis Vannini, présidente.)*

**M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel** (PLR). Le Parti libéral-radical acceptera également cette somme qui, il faut le dire, est assez considérable, de même que le projet qui est présenté. Il faut dire qu'aujourd'hui la vie, telle qu'elle se présente, rend quelque part le repas à l'école quasi obligatoire, comme faisant partie du programme scolaire... La vie a changé, les femmes travaillent, le repas du midi à la maison n'est plus une tradition, comme ça l'était autrefois. On en est bien-tôt à la journée continue... Donc on comprend bien que, dans ce contexte, il est parfaitement incontournable d'avoir des infrastructures adaptées et de pouvoir accueillir les enfants dans de bonnes conditions.

S'agissant de la remarque de l'Union démocratique du centre, je crois qu'on mélange deux débats. Il faut rappeler que chez nous les enfants ne sont pas à l'internat. Le soir, ils ont des repas à la maison et peut-être qu'ils auront déjà mangé à la maison avant de partir à l'école... Pour avoir beaucoup enseigné et surveillé aussi des repas en milieu scolaire, on dira que peut-être certains parents n'arrivent pas à relever le défi qui consiste à faire manger des légumes à des enfants. Cela fait partie quelque part de l'éducation et, plutôt que de se révolter contre ce projet, je pense qu'on peut saluer l'effort que font les pédagogues pour faire en sorte que les assiettes qui contiennent des légumes ne soient pas vidées mais plutôt consommées avec plaisir. On n'a pas besoin d'éducation pour apprendre à manger du jambon, de la saucisse rôtie, ça se fait tout seul, ça peut se faire à la maison...

Proposition: rénovation et réorganisation des infrastructures  
de la restauration scolaire de six écoles

Donc sans vouloir en faire une affaire trop idéologique, je pense que l'effort qui se faisait autrefois à la maison, eh bien les parents n'arrivent plus nécessairement à le faire dans le monde actuel des villes, avec la nourriture et les courses qu'ils font. Les enfants n'ont plus le même contact avec la nature, avec les légumes, avec les fruits locaux, je dis bien... Alors, de notre côté, nous ne mettrons pas la réserve que met l'Union démocratique du centre à ce programme. Nous aurons l'occasion d'en recauser si véritablement il y avait du côté des familles de vrais problèmes à signaler. Nous allons de l'avant et nous veillerons à ce que ces travaux se passent de la meilleure manière possible.

**M. Pierre Scherb** (UDC). Juste pour répondre à deux ou trois paroles que j'ai entendues, à commencer par celles de M. Zaugg – vous transmettez, Madame la présidente. Il a dit que je ne manquais pas de souffle... Il a raison, il faut vraiment avoir du souffle pour s'opposer à une théorie qui est protégée par une sorte d'omerta qui fait qu'on n'ose même plus dire qu'on pourrait ne pas être d'accord...

On entend toujours qu'il y a un consensus scientifique autour du réchauffement climatique. Bien sûr, nous tous constatons que les glaciers fondent un peu, mais ça ne veut pas dire que la théorie du réchauffement climatique induit par l'homme est juste. C'est ça qui est l'essentiel. On ne peut pas en discuter parce qu'on est systématiquement tourné en ridicule, comme vous l'avez encore entendu, par exemple dans ce qu'a dit M<sup>me</sup> Trottet.

Maintenant, M. Fontolliet a dit qu'il ne comprenait pas grand-chose à ce que j'ai dit... Alors je l'invite à réécouter l'enregistrement que fait Léman Bleu. Je constate moi-même qu'il n'a pas compris que nous sommes tout à fait d'accord avec la construction des écoles. Ce que nous refusons, c'est uniquement un verset politique dogmatique.

**La présidente.** Je vous remercie, Monsieur le conseiller municipal. La parole est à M<sup>me</sup> la conseillère administrative Christina Kitsos. Ah, un instant... Je suis désolée, j'ai manqué M<sup>me</sup> Christel Saura...

**M<sup>me</sup> Christel Saura** (S). Merci, Madame la présidente. Vous transmettez que nous parlons de cuisines scolaires... Je suis un peu choquée et outrée que certaines personnes utilisent n'importe quel objet pour venir sur... Enfin... Je suis très émue parce que le climatoscepticisme n'a rien à faire dans ce plénum. Je suis vraiment outrée d'entendre ce que j'entends. (*Exclamation.*)

Proposition: rénovation et réorganisation des infrastructures  
de la restauration scolaire de six écoles

*M. Christo Ivanov (UDC).* Les fachos dehors!

*M<sup>me</sup> Christel Saura.* Non, pas les fachos dehors... (*La présidente fait sonner la cloche.*) Ou peut-être, mais ce n'est pas ce que j'entends... (*Brouhaha.*) Ça n'a rien à voir ni avec cet objet ni avec tout un tas d'autres objets que l'on traite. (*Exclamations.*)

**La présidente.** On se calme!

*M<sup>me</sup> Christel Saura.* Ces thèmes reviennent systématiquement et n'ont rien à faire ici! Voilà, ce n'est pas l'objet. (*Applaudissements.*)

*M. Daniel Sormanni (MCG).* On est dans un parlement, on a encore le droit...

*M<sup>me</sup> Christel Saura.* Mais quel rapport avec ce que nous sommes en train de traiter?

**La présidente.** Non mais, vous arrêtez tout de suite, là! Parce que je veux bien être sympa mais ça va un moment... OK. Madame la conseillère administrative Christina Kitsos, vous avez la parole.

**M<sup>me</sup> Christina Kitsos, conseillère administrative.** Merci, Madame la présidente. Se réjouir du réchauffement climatique qui s'est manifesté cet hiver pour répondre à la crise énergétique, il fallait quand même oser... Il fallait oser car, derrière ces dérèglements climatiques, ce sont des pays qui vivent des morts au quotidien – ce n'est d'ailleurs pas la Suisse qui en souffre en premier lieu. Il y a des morts au quotidien avec ces dérèglements climatiques et, même à Genève, ce sont encore les personnes les plus défavorisées qui les vivent de manière encore plus violente. (*Applaudissements.*)

Alors on pourrait se dire, dans le contexte actuel que l'on vit, quand on voit la guerre, quand on voit ces discours climatosceptiques: «Mais quelle drôle d'espèce nous sommes?» Parce que quelque part, le débat n'est pas d'être pour ou contre la transition. La seule question qui se pose aujourd'hui, c'est comment on accompagne cette transition. Car à un moment donné les ressources de la planète sont limitées. A un moment donné, il n'y en aura plus. A un moment

Proposition: rénovation et réorganisation des infrastructures  
de la restauration scolaire de six écoles

donné, les dérèglements climatiques se seront tellement aggravés qu'on en sera à un point de non-retour.

Aujourd'hui, on en est à un point de bascule où on a encore la possibilité d'accompagner ce mouvement, et c'est pourquoi il faut l'accompagner pour minimiser l'impact social, au niveau économique aussi parce que certaines industries devront vraisemblablement s'arrêter. Ce sont toutes ces questions-là qui doivent se poser. Donc venir ici avec ce type de discours, c'est complètement hors de propos.

Du reste, pour revenir à ce que disait M. Fontolliet, quel que soit le type de plat qui est prévu, nous avons besoin de toute façon de cuisines scolaires. Ce projet n'a donc rien à voir avec le type de repas. Ça n'a rien à voir parce que, comme vous le savez, l'organisation de la restauration scolaire telle qu'elle se présente aujourd'hui résulte quelque peu d'un processus historique. On avait pris différents lieux selon les opportunités et on a un peu bricolé, si je peux utiliser ce terme, pour pouvoir répondre à ce besoin.

Aujourd'hui, ce premier lot qui vous est présenté a vraiment pour but d'avoir une vraie politique planifiée et que l'on puisse répondre au quantitatif, c'est-à-dire à la croissance des effectifs. On est chaque année entre 6 et 8% d'augmentation des effectifs. Cette année, on est même à 10% d'augmentation. Donc vous voyez le défi devant lequel on est. Ces travaux doivent pouvoir se faire déjà en 2023 et c'est pour ça que nous avons demandé l'urgence.

Mais il y a aussi la question du qualitatif – c'est évidemment l'accueil. On sait que la pause de midi est essentielle – un rapport de la Haute école pédagogique Vaud le montre. Les enfants disent que c'est trop bruyant, qu'ils sont trop serrés dans les réfectoires, qu'ils veulent avoir de l'espace et que ce moment-là soit une vraie pause. C'est d'ailleurs ce qui permet aussi d'améliorer les conditions d'apprentissage. Donc c'est important parce que ce travail que l'on propose ici permet d'améliorer l'accueil au niveau qualitatif.

La qualité nutritionnelle est également importante. La qualité nutritionnelle, ce n'est pas juste la question de savoir si c'est végétarien ou pas. On veut sensibiliser les enfants aux questions nutritionnelles et de prévention de la santé. Bon alors, il y a les viandes transformées... Ça, c'est le groupe 1 des produits qui ont une cancérogénicité très élevée. Le groupe 2, ce sont les viandes rouges – ce sont les indications des publications scientifiques. Donc c'est très clair que la viande a un impact très négatif sur les questions de santé. Vous dites que traditionnellement on a toujours mangé de la viande... Eh bien, figurez-vous que non. On n'a jamais consommé autant de viande qu'aujourd'hui. (*Exclamations.*)

Ensuite, au niveau du climat, c'est évident qu'un plat végétarien a trois fois moins d'impact pour notre planète. Parce que ce n'est pas que la viande... C'est

Proposition: rénovation et réorganisation des infrastructures  
de la restauration scolaire de six écoles

aussi les forêts qui sont défrichées, c'est la dégradation des milieux naturels, la perte de biodiversité, et c'est aussi au niveau de l'utilisation de l'eau. C'est tout ça qui est derrière l'élevage! (*Exclamations.*) L'élevage intensif. Et puis il y a aussi la question de la souffrance animale mais peut-être que peu vous en importe...

Je suis obligée d'amener ces points parce qu'il y a quand même des spectatrices et des spectateurs qui peut-être nous regardent, et je ne peux pas laisser dire dans cet auditoire que les plats végétariens, c'est une maltraitance par rapport aux enfants. Ça n'a pas été dit de cette manière-là mais c'est ce qui était entendu entre guillemets. C'est tout à fait l'inverse, et jusqu'à aujourd'hui nous avons des retours très positifs des familles.

Cela dit, même si on met ce débat de côté, cette proposition vise vraiment à mettre en place les cuisines et les réfectoires pour améliorer la qualité, d'une part, et répondre à l'augmentation des effectifs, d'autre part. Merci de votre attention. (*Applaudissements.*)

**La présidente.** Merci, Madame la conseillère administrative. La parole est demandée par M. Daniel Dany Pastore et ensuite par M<sup>me</sup> Frédérique Perler. Monsieur Daniel Dany Pastore, vous avez la parole.

**M. Daniel Dany Pastore** (MCG). Merci, Madame la présidente. Un petit moment de récréation puisqu'on est dans les écoles... Les moins de 40 ans ne peuvent pas connaître, mais la cuisine scolaire a commencé à mon époque quand j'allais à l'école. C'est vrai que ça fait un sacré bout de temps...

*M<sup>me</sup> Michèle Roulet* (PLR). Au XIX<sup>e</sup> déjà...

*M. Daniel Dany Pastore.* Pas loin... Eh bien, je peux vous dire que la cuisine scolaire – je l'ai connue à ses débuts – c'était une bénédiction car, les années 1960, c'était quand même encore après les affres de la guerre... Pour se nourrir, ce n'était pas évident. Les parents travaillaient avec des situations souvent précaires en usine, dans le bâtiment ou dans des services. Ils n'avaient pas assez d'argent entre autres pour se nourrir et acheter de la viande. Si aujourd'hui on peut en avoir, eh bien, écoutez, on ne va pas cracher dans l'assiette!

Et puis, la plupart des gens qui disent que leurs enfants ne mangent pas de porc ou qu'ils sont végétariens ou je ne sais quoi encore puisqu'on ne sait plus quoi inventer de nos jours pour mettre le holà, protester ou même pour essayer de

Proposition: rénovation et réorganisation des infrastructures  
de la restauration scolaire de six écoles

ne pas payer les 7,5 francs de repas... Ils critiquent en espérant avoir deux francs de moins... Il ne faut pas vous leurrer ou vous cacher, la vérité, elle est là. Mais c'est vrai qu'aujourd'hui la crise économique existe. C'est difficile.

Alors vous savez, la plupart de ces personnes qui mettent leurs enfants aux cuisines scolaires, étant donné qu'à Genève 75% de la population est étrangère (*exclamations*), eh bien, je doute des fois dans leur pays...

*Une voix.* C'est 42%!

*Une voix.* 65%. (*La présidente fait sonner la cloche.*)

*M. Daniel Dany Pastore.* Soixante-cinq pourcent, si vous voulez... (*Remarque. La présidente fait sonner la cloche.*) Non, non, on parle aussi des origines, Monsieur – vous transmettez, Madame la présidente – parce qu'il ne faut pas annoncer des chiffres qui sont erronés.

Eh bien, ils sont heureux de pouvoir mettre leurs enfants en cuisine scolaire parce que souvent ils travaillent. Ou même pour que l'enfant ait un repas à 7,5 francs puisque, selon les conditions, s'ils le font à la maison, ça revient au même prix mais sans compter le travail, et parfois ça revient plus cher.

Alors vous savez, aujourd'hui, avec tout ça, si les gens ne sont pas contents des cuisines scolaires... Moi, je n'étais pas content pour mes filles, qui ont presque 30 ans maintenant. Elles ont commencé à faire de la cellulite à 5 ou 6 ans, et quand je suis allé voir ce qu'elles mangeaient en cuisine scolaire... (*Brouhaha et rires.*) Mais restez dans vos bureaux! Moi je suis sorti, je suis allé voir ce qu'elles mangeaient aux cuisines scolaires... Eh bien, il y avait beaucoup de sauce blanche à la farine et au lait sur la viande pour que les enfants mangent plus facilement les légumes ou le reste. Du lait et de la farine, ça nourrit mais ce n'est pas bon pour la santé. Il faut faire des choses équilibrées. Je les ai sorties des cuisines scolaires quand elles avaient 6 ou 7 ans, je leur ai fait tous les jours un repas équilibré que j'avais mis dans un tupperware, et quand elles rentraient, elles avaient juste à pousser la porte du micro-ondes. Quand il faisait bing!, elles prenaient des gants, elles ouvraient, elles s'installaient à table et elles avaient un vrai repas.

Donc ceux qui ne sont pas contents des cuisines scolaires n'ont qu'à faire comme l'exemple que j'offre royalement. Bien sûr il faut savoir cuisiner. Je vous remercie Madame la présidente pour ce petit intermède qui remet un peu les pendules à l'heure. Car là, franchement, on est parti sur la planète... Je pense qu'on a déjà assez à faire avec notre canton qui part en vrille.

Proposition: rénovation et réorganisation des infrastructures  
de la restauration scolaire de six écoles

**La présidente.** OK, je vous remercie, Monsieur le conseiller municipal. La parole est à M. Alain Miserez.

**M. Alain Miserez (LC).** Merci beaucoup, Madame la présidente. Je voulais juste rappeler rapidement, surtout pour les personnes qui nous écoutent, que la proposition PR-1509 demande un crédit total de 11 650 800 francs pour la rénovation des infrastructures de la restauration scolaire et pour l'équipement en mobilier et matériel de six écoles. Je veux juste remettre les points sur les i là-dessus, par rapport à ce qui a été dit.

On parle ici de faire en sorte que nos enfants, que les enfants aient les choses qui sont nécessaires pour leur permettre de manger. Recentrons peut-être le débat ce soir. C'est le Centre qui vous invite à le faire. Recentrons le débat, votons pour nos enfants, faisons en sorte d'éviter ces débats stériles et votons ces 11 millions pour que les enfants aillent mieux dans un futur correct pour tout le monde.

**M<sup>me</sup> Frédérique Perler, conseillère administrative.** Eh bien, M. Miserez m'a ôté les mots de la bouche... Vous avez tout à fait raison tant il est vrai que le débat autour de cet investissement tout de même assez conséquent de rénovation des infrastructures – non pas des cuisines scolaires mais des restaurants scolaires – tourne curieusement beaucoup autour de la nourriture. Et c'est bien normal puisque nous sommes tous et toutes des humains.

Cela étant, le message que je souhaite vous transmettre est le suivant: pour que nos enfants qui sont accueillis dans ces restaurants scolaires prennent du plaisir à manger le contenu de leur assiette, il convient de soigner le contenant, c'est-à-dire les réfectoires, les restaurants scolaires. Il faut faire en sorte que nos enfants puissent prendre leurs repas dans le calme et la sérénité, et surtout y prendre du plaisir dans un environnement agréable.

J'aimerais tout de même rappeler que ce sont des travaux d'une assez grande ampleur. Ils ont exigé une collaboration très étroite entre le Service des écoles et la Direction du patrimoine bâti du département que je préside pour en définir une planification puisqu'il faudra continuer à servir des repas aux enfants pendant les travaux. C'est comme quand on rénove des écoles, il faut le faire surtout pendant l'été, et ce n'est pas toujours possible. Il a donc fallu optimiser les travaux, trouver des astuces. Les architectes ont véritablement trouvé une manière de procéder tout à fait économique.

On parle beaucoup d'urgence climatique... Eh bien, ça a été une gestion économique, efficiente des travaux, avec notamment le choix, l'utilisation et la récupération des matériaux. Ou même encore avec la transformation de certains

Proposition: rénovation et réorganisation des infrastructures  
de la restauration scolaire de six écoles

locaux pour que nos enfants puissent avoir une pause de midi tout à fait agréable. Je tenais à le souligner.

Il y a deux trains de travaux, vous l'aurez certainement lu dans l'excellent rapport de majorité de M<sup>me</sup> Paule Mangeat, puisque ça a été souligné. Il y a en effet deux demandes de crédit. La demande de crédit qui est soumise à votre vote ce soir concerne les travaux urgents qui sont à effectuer entre cette fin d'année et 2023, et il y a une autre proposition qui est déjà planifiée et qui vous arrivera dans le courant de l'année 2023. Pour toutes les raisons qui vous ont été expliquées tant par ma collègue Christina Kitsos que moi-même, je vous remercie de bien vouloir accepter ce premier train de crédits.

**La présidente.** Merci, Madame la conseillère administrative. Je passe maintenant au vote. J'attire votre attention sur le fait que les articles de ces délibérations se trouvent aux pages 51 et 52 de la proposition du Conseil administratif. Je vous demande de vous y référer parce que le texte des délibérations ne figure pas dans le rapport.

*Deuxième débat*

Mise aux voix article par article et dans son ensemble, la délibération I est acceptée par 57 oui contre 4 non (2 abstentions).

Mise aux voix article par article et dans son ensemble, la délibération II est acceptée par 62 oui contre 4 non (2 abstentions).

Les délibérations sont ainsi conçues:

*DÉLIBÉRATION I*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m) de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

*décide:*

*Article premier.* – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 10 395 300 francs destiné à la rénovation des infrastructures de la restauration

Proposition: rénovation et réorganisation des infrastructures  
de la restauration scolaire de six écoles

scolaire et à sa réorganisation, première étape, dans six écoles de la commune de Genève, propriétés privées de la Ville de Genève.

*Art. 2.* – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme, à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 10 395 300 francs.

*Art. 3.* – La dépense prévue à l'article premier, à laquelle il convient d'ajouter la part du crédit d'étude voté le 20 juin 2018 de 533 000 francs (PR-1274, N° PFI 030.098.01), soit un total de 10 928 300 francs, sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 10 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2023 à 2032.

*Art. 4.* – Le Conseil administratif est autorisé à constituer, épurer, radier ou modifier toute servitude à charge et/ou au profit des parcelles faisant partie du périmètre concerné, nécessaire à la réalisation projetée.

## DÉLIBÉRATION II

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m) de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

*décide:*

*Article premier.* – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 1 255 500 francs destiné à l'équipement en mobilier et matériel d'exploitation de six écoles, d'une cuisine de production et de cinq offices de remise en température et leurs réfectoires.

*Art. 2.* – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme, à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 1 255 500 francs.

*Art. 3.* – La dépense nette prévue à l'article premier, soit 1 255 500 francs, sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 8 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2023 à 2030.

*Un troisième débat n'étant pas réclamé, les délibérations deviennent définitives.*

Motion: pour une réouverture rapide de la piscine de Varembeé

- 6. Motion du 7 septembre 2022 de M<sup>mes</sup> et MM. Patricia Richard, Florence Kraft-Babel, Michèle Rouillet, Maxime Provini, Rémy Burri, Kevin Schmid, Alia Meyer, Nadine Béné, Sebastian Aeschbach, Yves Steiner, John Rossi, Pierre de Boccard, Ruzanna Tarverdyan, Yves Herren, Oriana Brücker, Brigitte Studer, Théo Keel, Livia Zbinden, Daniel Sormanni, Danièle Magnin, Denis Ruyschaert, Jean-Luc von Arx, Luc Barthasat, Eric Bertinat, Vincent Schaller, Marie-Agnès Bertinat, Alain de Kalbermatten, Valentin Dujoux, Paule Mangeat, Albane Schlechten et Ahmed Jama: «Pour une réouverture rapide de la piscine de Varembeé» (M-1728)<sup>1</sup>.**

#### *PROJET DE MOTION*

Le lundi 18 juillet 2022 aux alentours de 11 h, la piscine de Varembeé a été évacuée sur ordre du département 2, pour des «raisons techniques».

Quelques heures plus tard, un communiqué du même département nous apprend que, lors de la fermeture annuelle de cette piscine en février, on a détecté un début d'oxydation sur les tiges qui tiennent le faux-plafond, mais selon le rapport le remplacement de ces tiges pouvait attendre l'année suivante.

Un second rapport en juillet aurait détecté une corrosion plus importante que le premier, entraînant une fermeture immédiate.

Le Service des sports a trouvé une solution afin de rouvrir le bassin extérieur, en aménageant une entrée côté stade, sans vestiaires ni casiers, avec des toilettes de chantier et ce, dans un délai d'une semaine seulement, mais avec des horaires limités.

Ce bassin ne faisant que 25 m, il ne compense aucunement celui de 33 m intérieur. De plus, ce bassin ne permet pas aux personnes qui souhaitent «nager» de le faire dans de bonnes conditions, reportant une fréquentation supplémentaire aux Vernets.

La natation est un sport complet, qui est pratiqué par une grande partie des Genevois.

Notre Ville manquait déjà cruellement de lignes de natation avec l'ouverture de deux bassins intérieurs, alors un seul c'est une catastrophe pour la santé des habitants de la ville de Genève.

---

<sup>1</sup> *Mémorial* 180<sup>e</sup> année: Annoncée, N° 14, p. 1707. Motion d'ordonnancement, N° 18, p. 2649.

Motion: pour une réouverture rapide de la piscine de Varembeé

Par conséquent, le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de lui présenter le plus rapidement possible une ou plusieurs propositions de remise en service, réparations, etc. de la piscine de Varembeé pour une réouverture rapide;
- de prolonger les horaires d'ouverture des Vernets du lundi au vendredi de 7 h à 22 h;
- de l'informer, ainsi que la population, de l'avancée de ce dossier sur le site de la Ville.

—\*\*\*—

**La présidente.** Nous sommes saisis d'une motion d'ordre du Parti libéral-radical, du Parti socialiste, d'Ensemble à gauche et des Verts, sous la plume de M. Matthias Erhardt et M<sup>me</sup> Brigitte Studer, sollicitant le débat accéléré pour les prochains objets dont vous avez accepté l'urgence hier, soit la motion M-1728, la motion M-1731, le rapport M-1508 A/B et le projet de délibération PRD-307.

Mise aux voix, la motion d'ordre est acceptée par 39 oui contre 28 non.

**La présidente.** Je vous rappelle la règle du débat accéléré que vous trouverez à l'article 85 du RCM. «En débat accéléré, les règles prévues à l'article 84 s'appliquent de manière générale à l'exception du fait que l'ensemble des interventions d'un même groupe ou de l'ensemble des élus siégeant à titre indépendant ne peuvent dépasser cinq minutes. Tout amendement est présenté par une seule personne pendant trois minutes.»

### *Préconsultation*

**M<sup>me</sup> Patricia Richard** (PLR). Cette question touche tous les Genevois et les Genevoises parce que la natation est un des seuls sports qui peut être quasiment pratiqué par tout le monde à n'importe quel âge.

La Ville de Genève possède deux bassins intérieurs fermés, celui de la piscine de Varembeé et celui de la piscine des Vernets. Le 18 juillet de cette année, le bassin de la piscine de Varembeé a dû être fermé en urgence à la suite de la découverte de tiges défectueuses qui présentaient un risque pour les nageurs. Certes, on a pris des précautions, et nous n'allons pas vous en faire le reproche – très loin de là – mais nous avons tout de même plusieurs problèmes avec ça.

Motion: pour une réouverture rapide de la piscine de Varembeé

De un, la communication au niveau du public, elle n'est pas là. Encore hier j'y suis allée, sur la porte du centre sportif il n'y avait pas plus de précisions que «le centre est fermé jusqu'à nouvel avis, vous pouvez aller aux Vernets». Il y avait un plan... Le restaurant se retrouve tous les jours face à des gens qui viennent demander s'ils ont des nouvelles, quand la piscine rouvrira. De mon côté, j'ai eu exactement le même problème; des gens m'appellent ou viennent me voir pour me demander exactement la même chose. Au niveau du site internet de la Ville de Genève, il n'y a pas de communication extrêmement claire sur là où on en est.

Actuellement quasiment tous les bassins extérieurs sont fermés, à part celui de Marignac, puisqu'on arrive sur l'hiver. Il n'y a que Grand-Lancy qui garde ouvert son grand bassin extérieur en plein hiver. On baisse d'ailleurs sa température de 28 à 20 degrés, ce qui reporte une charge supplémentaire sur les Vernets.

Il ne reste donc plus que les Vernets. Donc si aujourd'hui vous voulez aller nager à la piscine des Vernets, Mesdames et Messieurs, vous allez vous retrouver avec quinze personnes par ligne. Actuellement, c'est ce qui se passe. La piscine des Vernets est à saturation, à part éventuellement à certaines heures durant lesquelles seuls les retraités peuvent aller puisque ce sont des heures où Monsieur et Madame Tout-le-monde travaillent.

Donc, par ce texte qui a été signé par l'ensemble des groupes de ce Conseil, nous demandons d'avoir une information un peu plus rapide, au fur et à mesure: va-t-on avoir des travaux? Quand? Comment et qu'est-ce que ça va être? Etant donné que le bassin extérieur de Varembeé est fermé et que les gardiens sont rapatriés aux Vernets, nous demandons d'élargir encore un peu ses heures d'ouverture de manière uniforme, du lundi au vendredi de 7 h à 22 h – et nous savons très bien qu'on partage le bassin avec les clubs de natation, les clubs de plongée, les secouristes et tous ceux qui sont là. Nous le demandons pour faire en sorte que les personnes qui nagent – et nous sommes très nombreuses à nager à Genève – puissent le faire dans des conditions satisfaisantes pour tout le monde et en toute sécurité.

Je tiens quand même à remercier le Service des sports qui a tout fait pour que le bassin extérieur de Varembeé soit rouvert au plus vite cet été et qui a trouvé des solutions pour que les gens puissent y accéder. Il ne fait certes que 25 m mais c'était une solution entre deux.

J'attends, comme tous les gens ici, plus d'informations sur les possibilités de réouverture avec des dates éventuelles et un engagement du Conseil administratif à faire quelque chose, car un seul bassin de 50 m pour toute la ville de Genève, franchement ce n'est pas beaucoup.

Merci pour votre écoute et merci pour vos réponses.

**Mise aux voix, l'entrée en matière sur la motion est acceptée à l'unanimité (61 oui).**

Motion: pour une réouverture rapide de la piscine de Varembeé

**La présidente.** Je donne la parole aux membres du Conseil municipal et du Conseil administratif qui la demandent. Je rappelle que c'est maximum cinq minutes par groupe. Monsieur Christo Ivanov, pour l'Union démocratique du centre, vous avez la parole.

**M. Christo Ivanov** (UDC). Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal, en effet cette motion tombe sous le sens. Cela étant, elle me paraît incomplète et l'Union démocratique du centre déposera un amendement, cosigné, je pense, par d'autres collègues, car l'urgence, c'est de rouvrir la piscine de Varembeé qui, comme l'a dit ma préopinante, a été fermée pour des raisons de sécurité. En effet, les faux plafonds posaient des problèmes au niveau des tiges filetées – il y avait un problème d'oxydation – et avant que le faux plafond ne s'effondre, il était urgent de fermer cette piscine.

Je comprends les dommages collatéraux, mais il faut quand même rendre hommage au Service des sports, qui a été extrêmement efficace. Il n'y a en effet pas seulement les usagers courants, il y a aussi tous les clubs qu'il a fallu déplacer à Chandieu et dans d'autres piscines, aux Vernets aussi, en élargissant les horaires. Je pense que ce travail a été extrêmement bien fait au niveau de la Ville de Genève.

L'Union démocratique du centre dépose donc un amendement pour ajouter l'invite suivante:

*Projet d'amendement*

Accélérer les travaux de réfection du faux plafond dans un délai de six mois.

**M<sup>me</sup> Jacqueline Roiz** (Ve). Nous avons toutes et tous suivi l'épisode de la fermeture brusque en juillet de la piscine de Varembeé pour des raisons de sécurité afin d'éviter aux utilisateurs et aux utilisatrices de recevoir le plafond sur la tête. Des solutions ont vite été mises sur pied par le Service des sports, entre autres l'ouverture de la piscine extérieure, dans des conditions tout de même difficiles s'agissant notamment de l'utilisation des vestiaires – ce n'était pas l'idéal. Mais il ne fait aucun doute que ce service se hâte pour rouvrir au plus vite le bassin intérieur. La conséquence, par contre, c'est qu'il y a un transfert de personnes vers la piscine des Vernets, on l'a déjà entendu. Cette motion ne doit pas se voir comme une injonction mais comme un appui aux actions entreprises. Nous demandons aussi que la population soit plus informée et que l'on étende les horaires.

Motion: pour une réouverture rapide de la piscine de Varembeé

J'aimerais rappeler que la natation, en plus du plaisir que l'on ressent à être dans l'eau, est bénéfique pour la santé pour différentes raisons. Evidemment, on peut le croire ou pas, on peut nier les études scientifiques ou au contraire en profiter, mais nager améliore la concentration et les facultés cognitives. Ça permet par exemple de comprendre le théorème d'Archimède ou de lire de manière plus approfondie. Il me vient d'ailleurs tout à fait par hasard comme exemple la lecture du rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur le climat... La natation pourrait donc peut-être aider les climatosceptiques à comprendre les changements climatiques et à faire face à la réalité qui aura des conséquences sur les nouvelles générations.

**La présidente.** Merci, Madame la conseillère municipale. Pour le Centre, Monsieur Alain de Kalbermatten, vous avez la parole...

**M. Alain de Kalbermatten (LC).** Merci, Madame la présidente. Je suis un peu étonné par la magnifique diversion que l'on vient d'entendre, qui met la piscine au niveau de la Conférence sur les changements climatiques... Je trouve ça un peu étonnant. Je pense qu'il faut revenir aux vraies questions: comment on entretient nos infrastructures en Ville de Genève, comment on suit la qualité de nos bâtiments au quotidien et quel département est responsable? Je pense que ce sont celles-là les bonnes questions à se poser plutôt que de commencer à parler de climatoscepticisme ou d'autre chose. Je pense que ce n'est pas très juste vis-à-vis de nos concitoyens parce qu'on parle quand même de leurs impôts, de leur argent tout simplement.

C'est sûr qu'on ne peut que regretter le fait que cette piscine soit fermée, puisqu'on sait déjà que les infrastructures sportives sont dans un très grand stress. Il y a énormément d'usagers, énormément d'associations qui sont derrière ces infrastructures et il n'y en a malheureusement pas suffisamment. Nous avons voté il n'y a pas si longtemps un magnifique crédit pour essayer de dégager l'horizon au niveau de la piscine sur la rive gauche et d'autres équipements sportifs. Donc c'est important qu'on puisse aller dans ce sens-là.

Cela étant, il faut savoir raison garder. Aujourd'hui, les bâtiments, les bâtiments sportifs en particulier, sont dans un état de vétusté avancé. Moi, je me questionne aussi au niveau technique. On sait très bien que dans une piscine il y a énormément d'humidité, que le chlore peut créer de la corrosion au niveau des tiges galvanisées. Je n'arrive pas à comprendre comment il se fait que nos brillants techniciens en Ville de Genève n'aient pas su percevoir ce type de choses au niveau de l'équipement puisqu'il est assez évident que dans une piscine l'atmosphère est totalement différente qu'ailleurs et qu'il faut un suivi beaucoup plus

Motion: pour une réouverture rapide de la piscine de Varembeé

régulier des équipements pour éviter tout simplement de fermer la piscine et de se retrouver sans équipement sportif pendant de longs mois.

Je demande au département qui est responsable de l'entretien des bâtiments de la Ville de Genève d'être vigilant, que ce soit sur nos équipements sportifs ou sur tous les autres parce que là il y a un large retard. Au niveau de l'évaluation Stratus, cette piscine n'était même pas dans les rénovations immédiates à faire. Le suivi aurait normalement dû permettre de détecter ça beaucoup plus rapidement avant que la catastrophe ne survienne.

Donc bien sûr que le Centre va demander qu'on lance les travaux immédiatement, cela étant, je pense qu'il y a un travail d'enquête à faire, avec toute la légèreté ou la puissance que ce mot peut avoir. Il faut vraiment qu'on réfléchisse à la façon dont notre administration travaille sur certains aspects de nos infrastructures.

**La présidente.** Merci, Monsieur le conseiller municipal. Pour l'instant, je passe la parole à M<sup>me</sup> Livia Zbinden.

**M<sup>me</sup> Livia Zbinden (EàG).** Merci, Madame la présidente. Ce sera un peu plus basique, mais enfin, voilà, ça a le mérite d'être dit. Ensemble à gauche soutient cette motion qui demande la réouverture rapide de la piscine de Varembeé pour la simple et bonne raison qu'elle est très appréciée des usagères et usagers. Il faut le rappeler, elle est largement fréquentée autant en été qu'en hiver. Avec les jours de froid qui arrivent, ou pas mais on part du principe qu'ils arrivent, les points d'eau extérieurs – des piscines, le lac, le Rhône – ne seront utilisés que par un petit nombre de personnes. Donc il faut vraiment faire en sorte que la piscine de Varembeé rouvre au plus vite et qu'effectivement les usagères et usagers soient mis au courant de l'avancement des travaux. C'est important. Les gens ont besoin de s'organiser et de se projeter, alors autant améliorer un peu la communication.

Concernant l'anticipation et la gestion des équipements, ça vaut peut-être effectivement la peine d'imaginer une manière de mieux anticiper à l'avenir les problèmes éventuels que l'on rencontre, histoire de ne pas faire porter à la piscine des Vernets les problèmes d'équipement qu'on n'avait pas prévus mais qui s'avèrent exister. Donc peut-être porter une attention plus particulière pour anticiper ce genre de problème.

**M<sup>me</sup> Oriana Brücker (S).** Très rapidement... Juste pour signaler que le groupe socialiste a cosigné cette motion. Nous remercions le Parti libéral-radical de l'avoir proposée. Effectivement, nous avons été très étonnés de découvrir que

## Motion: pour une réouverture rapide de la piscine de Varembeé

la piscine de Varembeé qui, si je me souviens bien, a plusieurs milliers d'usagers par mois, devait fermer en plein été pour des questions de sécurité. Donc merci beaucoup d'avoir déposé cette motion.

La natation est un sport populaire, très aimé, pas trop cher encore, même si ça dépend bien évidemment, qui est très conseillé par les médecins. Ici à Genève, on a seulement une piscine olympique, c'est la piscine des Vernets. Une piscine sera apparemment construite dans les prochaines années. Elle sera ouverte à la fin de 2023 mais aura juste une longueur de 25 m, la moitié d'une piscine olympique. Nous sommes la deuxième ville plus grande de Suisse et nous avons seulement une piscine olympique.

Nous avons traité du sujet de la piscine à plusieurs reprises ici, au cours de cette législature, et je me souviens d'une des réponses du Conseil administratif sur un objet déposé par l'Union démocratique du centre qui concernait les piscines. Dans sa réponse, le Conseil administratif disait qu'à Genève il n'y avait pas assez de cubes d'eau nageables pour les citoyens. Donc effectivement, non seulement cette motion est bienvenue mais elle est urgente – merci beaucoup encore une fois de l'avoir déposée. Nous allons la soutenir.

**M. Amar Madani (MCG).** Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, je profite de cette motion pour revenir à la question orale que j'ai posée hier, à la suite de laquelle j'ai été interpellé par des amateurs de sports nautiques. Ils m'ont dit qu'une cascade de dégâts collatéraux avait suivi cette fermeture, notamment pour le club de plongeon qui doit se déplacer jusqu'à Malley à Lausanne, ce qui lui fait perdre trois heures par jour, et surtout pour l'équipe de water-polo qui risque – il semblerait en tout cas, je parle au conditionnel – de perdre sa licence et, de ce fait, d'être disqualifiée. C'est la raison pour laquelle nous soutenons cette motion. Nous interpellons aussi nos autorités pour qu'elles aillent de l'avant pour qu'on puisse éviter tous ces désastres.

**La présidente.** Merci, Monsieur le conseiller municipal. M<sup>me</sup> Jacqueline Roiz, pour les Verts, vous avez la parole... Il vous reste trois minutes.

**M<sup>me</sup> Jacqueline Roiz (Ve).** Merci, Madame la présidente. Vous pouvez transmettre à M. de Kalbermatten que si, lors de ma prise de parole, je n'ai pas donné plus de détails sur cette piscine, c'est que tout avait été dit et que mon objectif était d'aller vite. Je voulais juste faire une petite note d'humour.

Par contre, j'ai oublié de dire que le groupe des Verts soutient fortement cette motion.

Motion: pour une réouverture rapide de la piscine de Varembeé

**M. Christo Ivanov (UDC).** Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, le but de l'amendement que nous avons déposé est véritablement d'avoir une expertise, que l'on ait quelque chose d'extrêmement rapide, que l'on sache où l'on va nager – c'est le cas de le dire. Six mois, ça me paraît peu en effet, mais je pense que c'est tout à fait possible aujourd'hui. J'aimerais quand même vous rappeler qu'en 2011, dans un Aquaparc du canton de Berne, à Berne-Brunnen, je crois, un plafond s'était effondré. Il y avait eu deux blessés, ce qui frise quasiment le miracle. Il y a donc véritablement urgence.

Je voudrais également dire ici que j'ai déposé une motion au Grand Conseil demandant que dans le quartier Praille-Acacias-Vernets on libère de l'espace ou que la Ville de Genève puisse en louer une partie pour le cas échéant réaliser une piscine provisoire, car on a le problème de Varembeé aujourd'hui mais on aura celui des Vernets demain. Je vous demande donc, chers collègues, de bien vouloir soutenir l'amendement cosigné par le Mouvement citoyens genevois, le Centre et le Parti libéral-radical.

**M<sup>me</sup> Frédérique Perler, conseillère administrative.** Je vais tâcher de répondre à un maximum des questions que vous avez posées. Je ne vais pas refaire l'historique, sinon de souligner certains points parce qu'il y a un petit malentendu au niveau des considérants de la motion.

Vous transmettez, Madame la présidente, à M. Alain de Kalbermatten, qui avait l'air de douter que le département était en pleine capacité d'entretenir ses bâtiments, que les piscines sont extrêmement surveillées en tant que bâtiments en milieu humide chargé de produits chimiques destinés à en assurer la désinfection. Ils sont très suivis, et cela de manière régulière.

Maintenant, au début de l'année il y a eu une inspection sur le gros œuvre – inspection traditionnelle – pour vérifier la structure du bâtiment. Un premier rapport portant donc sur le gros œuvre a révélé un certain nombre de faiblesses sur cette piscine qui a tout de même trente et un ans sans toutefois que celles-ci ne présentent de caractère alarmant. Les travaux pouvaient s'envisager pendant la fermeture du mois de février.

Simplement, ce rapport, qui a révélé une accélération de la corrosion, a mis la puce à l'oreille du département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité, et la Direction du patrimoine bâti (DPBA) a demandé d'inspecter les autres éléments. Ce deuxième rapport sur le second œuvre a constaté une déficience certaine et qu'on prenait des risques. C'est lui qui a justifié la décision de fermeture immédiate afin d'assurer la sécurité de la population.

Depuis que la piscine de Varembeé a fermé, vous avez raison, le Service des sports a fait l'impossible pour pouvoir assurer l'accès à d'autres lieux – M<sup>me</sup> Barbey en parlera tout à l'heure. Du côté du département que je préside, eh

## Motion: pour une réouverture rapide de la piscine de Varembeé

bien, les équipes ont beaucoup travaillé en coordination avec le Service des sports pour justement prévoir les travaux à effectuer et les analyser. Ils se réunissent quasiment plusieurs fois par semaine depuis le mois de juillet.

Je réponds à M<sup>me</sup> Richard sur la communication au public, vous transmettez, Madame la présidente, en soulignant qu'elle n'est pas déficiente. Simplement, pour annoncer ce qui va se passer, eh bien il faut procéder à une analyse puis à une planification. Il ne s'agit pas de faire des promesses en l'air. Ce sont des travaux complexes, c'était en cours, il n'était pas possible de communiquer sur les travaux eux-mêmes. Mais je comprends bien que la population sollicite facilement les conseillers municipaux puisque vous êtes leurs relais.

Oui, les piscines sont sursollicitées. Oui, c'est exact, elles sont en nombre insuffisant car la natation est un sport extrêmement pratiqué et, oui, nous comprenons bien que ce Conseil demande des réponses. Mais depuis juillet, cela fait à peu près trois mois, il fallait quand même procéder à un certain nombre d'analyses pour vous dire ce qui allait se passer, et c'est ce que je vais vous expliquer, sous toutes réserves puisque nous sommes encore en train de nous réunir pour finaliser ces préparatifs.

Un certain nombre de décisions ont été prises. Il faut d'abord enlever le faux plafond. C'est un travail très délicat qui va demander beaucoup de préparation. Ce faux plafond servait justement un but d'isolation acoustique pour les nageurs; eh bien, il sera probablement remplacé par un système de mousses, sinon cette halle va devenir invivable pour les personnes qui la fréquentent.

Il faudra donc déposer la totalité des faux plafonds ainsi que des verrières. Alors il n'y aura plus d'ouvertures zénithales, qui seront bouchées, si je puis dire. Il y aura aussi une vérification du système électrique à opérer, car c'est nécessaire. Je m'arrêterai là parce qu'il y aura peut-être encore quelques menus travaux. Globalement la durée des travaux est estimée à cinq mois, sous réserve des approvisionnements en matériel que nous devons commander.

Le chiffrage du devis est encore en cours d'affinage. Mes services et leurs mandataires travaillent en continu sur l'évaluation de ce devis général, mais les travaux vont très certainement dépasser les 2 millions, 2,5 millions. L'objectif du département, toujours en coordination avec le Service des sports, est de revenir très rapidement vers vous avec une proposition.

Il y a plusieurs possibilités. Ça peut aller du dépôt d'une demande de crédit pour effectuer les réparations, mais il y a d'autres solutions et la DPBA, en collaboration avec le Service des sports, travaille pour trouver le meilleur scénario en vue d'une réouverture si possible cet été ou au début de l'été. Votre Conseil sera saisi tout prochainement du scénario qui aura été choisi, j'espère la semaine prochaine, et du calendrier exact des travaux de façon un plus précise que ce que j'ai annoncé, donc les cinq mois de travaux.

Motion: pour une réouverture rapide de la piscine de Varembeé

Vous constaterez donc d'une part qu'on a évité une catastrophe, d'autre part que les départements et les services se sont vraiment mis au travail. Ils ont mis une priorité sur la réouverture de cette piscine et pour analyser rapidement et avec soin les travaux à effectuer, compte tenu du fait que la natation est un sport extrêmement pratiqué et que, déjà qu'il manque des bassins en ville de Genève, lorsque l'un d'entre eux doit fermer, cela accroît la difficulté des personnes qui pratiquent ce sport, que ce soit de manière individuelle ou dans des clubs de sport.

J'espère que ces quelques éléments seront de nature à vous satisfaire. La prochaine échéance sera, je pense, dans une semaine. Nous pourrions alors vous indiquer quels choix les services auront effectués et quelle décision le Conseil administratif aura prise sur la base des scénarii qui lui seront présentés, décision que nous vous soumettrons évidemment aussitôt. Je vous remercie de votre attention.

**La présidente.** Merci, Madame la conseillère administrative. Je rappelle que c'est un débat accéléré, que c'est cinq minutes. Vous avez parlé sept minutes quinze... (*Remarque de M<sup>me</sup> Frédérique Perler.*) Je trouve aussi, c'est mieux que dix minutes, vous avez raison... Madame Marie Barbey-Chappuis, vous avez la parole.

**M<sup>me</sup> Marie Barbey-Chappuis, maire.** Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour les remerciements que vous avez adressés aux collaborateurs et collaboratrices du Service des sports, auxquels je m'associe pleinement parce qu'ils sont mérités.

C'est vrai que cette fermeture nous a tous surpris. Elle était nécessaire mais c'est vrai qu'elle nous a surpris parce que ça s'est fait pendant l'été. Il a fallu, comme cela a été dit, basculer toutes les activités qui étaient présentes à la piscine de Varembeé sur les autres sites, essentiellement aux Vernets mais pas seulement, également sur les quatre bassins de quartier: Liotard, Chandieu, Contamines et Pâquis-Centre. Un travail remarquable a vraiment été fait. J'aimerais aussi remercier les clubs, les écoles de natation et le public pour leur compréhension car j'ai bien conscience que ces changements ne sont évidents pour personne.

Aujourd'hui, je crois pouvoir dire que le maximum a été fait. La problématique la plus aiguë reste celle du plongeon. Nous ne sommes pas en mesure de proposer la mise à disposition d'une fosse à plongeon intérieure aux Vernets. Ils ont donc dû délocaliser leurs activités à Lausanne. Nous leur avons proposé un soutien financier pour faire face à cette délocalisation. S'agissant du water-polo, Monsieur Madani, nous n'avons pas eu d'échos inquiétants. Nous leur avons

Motion: pour une réouverture rapide de la piscine de Varembeé

proposé des créneaux horaires à Pâquis-Centre. Le public n'est pas accepté pour les matchs mais, d'une manière générale, ça semble être relativement adéquat.

C'est vrai, beaucoup d'entre vous l'ont dit, la pression sur les Vernets est extrêmement forte. Elle l'était déjà avant la fermeture de Varembeé, elle l'est d'autant plus aujourd'hui puisque, ce n'est un secret pour personne, on a déjà évoqué cette problématique à de nombreuses reprises dans ce plénum, il manque des bassins à Genève par rapport à la taille de la population.

Nous essayons de rattraper le temps perdu, notamment au centre sportif des Eaux-Vives où il est prévu un bassin de quartier, notamment dans le cadre des travaux qu'on l'on mène au département de M<sup>me</sup> Perler, que je remercie, pour inclure également une piscine dans le programme du Bout-du-Monde. Néanmoins, c'est vrai qu'aujourd'hui la situation est extrêmement tendue.

Pour vous donner rien que deux chiffres, en 2019, aux Vernets, le nombre d'entrées, c'était 15 000 pour le mois d'août, eh bien en 2022, en août, on en est à 29 000 entrées. Donc vous vous imaginez bien ce que cela implique au niveau des lignes d'eau, c'est extrêmement dense.

Concernant les horaires, la motion demande de prolonger les horaires d'ouverture des Vernets du lundi au vendredi, de 7 h à 22 h. En fait, c'est déjà fait. Depuis le 22 août de cette année, le public de la piscine des Vernets bénéficie d'horaires d'ouverture élargis en semaine afin de compenser la fermeture de la piscine de Varembeé.

Les Vernets étaient fermés le lundi matin parce qu'on faisait le nettoyage à ce moment-là. Désormais, c'est ouvert le lundi de 8 h à 22 h pour le public. Le mardi, nous avons également élargi jusqu'à 22 h le soir, et puis, les mercredi, jeudi et vendredi, la piscine est occupée à son plein potentiel. Le mercredi, la piscine est ouverte pour le public de 7 h à 20 h, mais ça ne veut pas dire qu'à 20 h on la ferme. De 20 h à 22 h, la piscine est complètement occupée par les clubs, donc on n'a plus de ligne d'eau à la disposition du public. Idem le jeudi, c'est ouvert au public jusqu'à 20 h, mais à partir de 20 h, ce sont les clubs qui prennent le relais jusqu'à 22 h. Et puis, le vendredi, c'est ouvert pour le public jusqu'à 22 h. Donc vous voyez qu'aujourd'hui la piscine des Vernets est exploitée à son plein potentiel du lundi au vendredi, de 7 h à 22 h. Le samedi et le dimanche, c'est jusqu'à 19 h et, à partir de 19 h, on procède au nettoyage qui doit être fait. Avant on le faisait le lundi matin. Désormais les équipes le font le samedi soir et le dimanche soir après 19 h. Donc vous vous imaginez ce que ça représente aussi en termes d'organisation pour les équipes du Service des sports. Tout ça est très compliqué; néanmoins on y fait face, et je les en remercie encore une fois.

Concernant les informations, M<sup>me</sup> Perler vous a donné quelques éléments sur le planning. Les clubs et les écoles de natation ont été informés des nouveaux horaires et des lieux où ils devaient se rendre. Tout ça se trouve aussi sur le site

Motion: pour une réouverture rapide de la piscine de Varembeé

internet de la Ville de Genève. Du point de vue de l'impact sur les activités sportives, nous avons essayé en tout cas de donner le plus d'informations possible sur le site internet de la Ville de Genève.

Si nous pouvions faire encore plus, je vous assure que nous le ferions mais, au niveau des horaires de la piscine des Vernets, nous avons fait le maximum. Je vous remercie d'ores et déjà de l'accueil que vous nous ferez lorsque nous reviendrons vers vous pour la suite des étapes afin de permettre un démarrage des travaux le plus rapide possible. Merci à toutes et tous pour votre compréhension.

**Mis aux voix, l'amendement de M. Ivanov est accepté sans opposition (68 oui et 1 abstention).**

**Mis aux voix, le renvoi de la motion amendée au Conseil administratif est accepté à l'unanimité (70 oui).**

La motion est ainsi conçue:

### *MOTION*

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de lui présenter le plus rapidement possible une ou plusieurs propositions de remise en service, réparations, etc. de la piscine de Varembeé pour une réouverture rapide;
- de prolonger les horaires d'ouverture des Vernets du lundi au vendredi de 7 h à 22 h;
- d'accélérer les travaux de réfection du faux plafond dans un délai de six mois;
- de l'informer, ainsi que la population, de l'avancée de ce dossier sur le site de la Ville.

*Le Conseil administratif est chargé de prendre une mesure ou de présenter un rapport.*

**La présidente.** Nous sommes saisis d'une motion d'ordre signée de la plume de M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel demandant de revenir à un traitement en débat libre pour le projet de délibération PRD-307, puisque nous avons voté tout à l'heure le débat accéléré pour tous les objets dont vous avez accepté l'urgence hier.

*Mise aux voix, la motion d'ordre est refusée par 46 non contre 19 oui.*

Projet de délibération: sensibiliser le public de la fan zone aux impacts négatifs de la Coupe du monde 2022 au Qatar

- 7. Projet de délibération du 19 septembre 2022 de M<sup>mes</sup> et MM. Valentin Dujoux, Christel Saura, Théo Keel, Matthias Erhardt, Jacqueline Roiz, Uzma Khamis Vannini, Antoine Maulini, Omar Azzabi, Ana Maria Barciela Villar, Laurence Corpataux, Leyma Milena Wisard Prado, Delphine Wuest, Anna Barseghian, Brigitte Studer, Monica Granda, Maryelle Budry, Christian Zaugg, Denis Ruyschaert, Bénédicte Amsellem, Louise Trottet, Timothée Fontolliet, Pierre-Yves Bosshard et Livia Zbinden: «Pour que la Ville de Genève reste fidèle à ses valeurs et à ses engagements, y compris en période de Coupe du monde de football» (PRD-307)<sup>1</sup>.**

### PROJET DE DÉLIBÉRATION

#### *Exposé des motifs*

Du 20 novembre au 18 décembre 2022 se tiendra la Coupe du monde de football au Qatar. A cette occasion, la Ville de Genève proposera une fan zone hivernale sur la plaine de Plainpalais avec, entre autres, deux tentes chauffées et cinq écrans. Cet espace sera géré par la société NEPSA, entreprise spécialisée dans la création et la gestion d'événements de moyenne et grande envergure.

Le choix du Qatar comme pays hôte a, dès son attribution été entachée de soupçons de corruption, a fait l'objet de nombreuses critiques sur les impacts sociaux, environnementaux et énergétiques de cet événement mondial. Stades neufs et climatisés tout en étant à ciel ouvert, droits des migrant-e-s particulièrement restrictifs et aux abus multiples (avec séparation de familles, confiscation de passeports, expulsion de travailleurs et travailleuses sans avoir été payé-e-s), décès sur les chantiers (plus de 6500 depuis 2010<sup>2</sup>), atteintes des droits et menaces envers les personnes et supporters et supportrices LGBTIQ... Les rapports alarmants d'organisations et d'associations internationales ne manquent pas.

Si la Ville de Genève n'est pas responsable du choix du pays hôte, la visibilité donnée à cet événement mondial interpelle. Par ailleurs, les difficultés énergétiques attendues pour cet hiver sont un élément qui justifierait à lui seul l'annulation de cette fan zone hivernale. Néanmoins, le maintien de cet événement genevois doit se faire dans un cadre cohérent. Alors que la Ville de Genève s'engage chaque jour en faveur de la défense des droits humains et pour faire sa part face aux menaces climatiques et énergétiques, la tenue de cette fan zone ne peut se faire sans une information complète et transparente des impacts de cette Coupe du monde de football.

---

<sup>1</sup> *Mémorial* 180<sup>e</sup> année: Annoncé, N° 16, p. 2375. Motion d'ordonnancement, N° 18, p. 2650.

<sup>2</sup> Chiffre avancé par *The Guardian* le 23 février 2021

Projet de délibération: sensibiliser le public de la fan zone aux impacts négatifs de la Coupe du monde 2022 au Qatar

Il y va de la crédibilité de la Ville de Genève et de la poursuite de son engagement permanent en faveur des valeurs qu'elle incarne et diffuse.

Considérant:

- la tenue de la Coupe du monde de football au Qatar du 20 novembre au 18 décembre 2022, ainsi que la mise en place d'une fan zone hivernale aux mêmes dates sur la plaine de Plainpalais;
- l'impact environnemental négatif de cette Coupe du monde, avec la tenue d'un événement sportif en plein désert, dans des stades construits pour l'occasion et qui seront climatisés à ciel ouvert lors de chaque rencontre;
- les rapports réalisés par différentes organisations<sup>1</sup> et associations<sup>2, 3</sup> internationales s'inquiétant d'attaques massives envers les droits humains, que ce soit en matière de droit des femmes, des travailleurs et travailleuses, des personnes migrantes ou bien des personnes LGBTIQ;
- l'impact énergétique et symbolique de la tenue d'une fan zone hivernale sur la plaine de Plainpalais, alors même qu'il est demandé aux collectivités, habitant-e-s et entreprises de faire des efforts afin de limiter la consommation énergétique durant l'hiver 2022-2023;
- le positionnement de la Ville de Genève en tant que «Ville sociale et solidaire», ainsi qu'en sa qualité de ville ayant voté et décrété l'urgence climatique en 2019;
- les réponses non satisfaisantes de Mme Marie Barbey-Chappuis, maire de Genève, lors des questions orales posées à ce sujet durant la séance du 6 septembre 2022;
- qu'un événement sportif mondial, y compris lorsqu'il concerne le football, ne peut être dénué d'enjeux politiques;
- que la tenue de la fan zone représente un moment important et opportun pour rappeler que rien, y compris un événement sportif international, ne justifie de porter atteinte aux droits humains et à notre responsabilité environnementale et énergétique,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre e), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

---

<sup>1</sup> Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, «Qatar: le Comité des droits de l'homme s'inquiète des discriminations à l'égard des femmes et des conditions de travail des migrants», <https://www.ohchr.org/fr/news/2022/03/dialogue-qatar-experts-human-rights-committee-commend-legislative-revision-efforts-and> (consulté le 19 septembre 2022)

<sup>2</sup> Amnesty International, «Qatar – Coupe du monde 2022 – La FIFA se doit d'agir», <https://www.amnesty.ch/fr/pays/moyen-orient-afrique-du-nord/qatar/docs/2021/la-fifa-se-doit-d-agir> (consulté le 19 septembre 2022)

<sup>3</sup> Human Rights Watch, «Qatar – Evénements de 2021», <https://www.hrw.org/fr/world-report/2022/country-chapters/qatar> (consulté le 19 septembre 2022)

Projet de délibération: sensibiliser le public de la fan zone aux impacts négatifs de la Coupe du monde 2022 au Qatar

sur proposition de plusieurs de ses membres,

*décide:*

*Article premier.* – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit budgétaire d'un montant de 20 000 francs destiné à réaliser, dans les meilleurs délais, une campagne de communication sur le territoire municipal (et à proximité immédiate de la fan zone) visant à présenter les impacts négatifs de la Coupe du monde 2022 au Qatar.

*Art. 2.* – Les enjeux traités par la campagne de communication doivent sensibiliser aux impacts environnementaux, sur les droits humains et énergétiques d'un tel événement mondial.

*Art. 3.* – Les charges prévues à l'article premier seront couvertes par des économies équivalentes de charges ou par de nouveaux revenus dans le budget de fonctionnement 2022 de la Ville de Genève.

*Art. 4.* – Les charges prévues à l'article premier seront imputées aux comptes budgétaires 2022 sous le chapitre 31 du département de la sécurité et des sports, Service des sports.

—\*\*\*—

**La présidente.** Je donne la parole aux auteurs de la proposition, qui peuvent la développer pour une durée maximale de cinq minutes. Monsieur Valentin Dujoux, vous avez la parole.

*Préconsultation*

**M. Valentin Dujoux** (Ve). Définitivement, ce soir, le sport est politique. Après l'urgence du Parti libéral-radical sur les piscines – la motion M-1728 – nous avons l'occasion de discuter de la présence d'une fan zone sur la plaine de Plainpalais.

Pourquoi ce texte? Parce qu'il s'inscrit dans une actualité brûlante: nous sommes à moins de cinquante jours du coup d'envoi de cette Coupe du monde et les réactions individuelles pleuvent tant les oppositions et les interrogations autour de cette compétition interrogent. C'est le cas notamment de grands sportifs internationaux, mais aussi de villes, de communes de la taille de la nôtre en

Projet de délibération: sensibiliser le public de la fan zone aux impacts négatifs de la Coupe du monde 2022 au Qatar

Suisse comme en France qui n'ont pas envie de donner de la visibilité à cet événement mondial qui pose un certain nombre de questions.

Avant de revenir sur la fan zone, je pense qu'il est important de préciser le contexte, car on ne parle pas uniquement de la fan zone. On parle d'une fan zone hivernale pour une Coupe du monde de football au Qatar. Il y a évidemment plusieurs points problématiques. Il nous semblait important de préciser le débat en tant que signataires de ce texte.

D'abord, la désignation du Qatar comme pays hôte, en 2010, avait déjà fait l'objet d'une vive polémique tant la désignation était opaque et sujette à de nombreuses interrogations. Cette Coupe du monde au Qatar, c'est aussi une atteinte grave à notre environnement, notamment par la construction de sept stades flamboyants neufs, des infrastructures absolument surdimensionnées pour un pays de moins de trois millions d'habitants.

Cette Coupe du monde au Qatar, c'est une atteinte avérée et documentée envers les droits humains, notamment avec des violations répétées du droit du travail – des salaires impayés, l'expulsion de travailleuses et de travailleurs qui réclamaient leur salaire. Selon le *Guardian*, il y a eu près de 6500 décès – 6500 décès, j'insiste – sur les chantiers qui entourent les constructions de ce Mondial. Au-delà des atteintes au droit du travail, il y a eu aussi des atteintes aux droits des minorités, notamment parce que les supporters Lgbtiq+ ne sont absolument pas les bienvenus, et cela d'une manière assumée par les autorités.

Cette Coupe du monde au Qatar, c'est aussi une atteinte à notre responsabilité énergétique notamment parce que ces stades flamboyants à ciel ouvert sont climatisés, notamment aussi parce que cette Coupe du monde se tient dans un pays chaud qui impose de décaler les dates de la manifestation à une période moins chaude.

Ce Mondial au Qatar, c'est aussi – et c'est là toute l'aberration – quelque 160 vols par jour – pour amener les touristes-supporters vers les infrastructures sportives. Finalement, ce Mondial au Qatar n'est rien d'autre que l'addition de hontes qui se superposent et qui ne représentent en rien les valeurs et engagements de la Ville de Genève.

Le tableau est dressé et c'est là tout l'intérêt, car la Ville de Genève incarne un certain nombre de valeurs et d'engagements que nous sommes toutes et tous là pour porter mais auxquels la mise à disposition de cette fan zone est contraire. Elle est contraire à toutes les prises de position que l'on peut faire et elle pose un certain nombre de questions. Je ne passerai pas en revue l'ensemble des textes qui ont été votés et qui montrent à quel point ce Mondial au Qatar ne nous correspond pas, à quel point cette fan zone sur la plaine de Plainpalais est une totale aberration pour notre ville.

Projet de délibération: sensibiliser le public de la fan zone aux impacts négatifs de la Coupe du monde 2022 au Qatar

Je tiens juste à le rappeler, et c'était là aussi tout le sens de la démarche avec ce projet de texte, quand nous avons posé les premières questions il y a un mois autour de cette fan zone sur la plaine de Plainpalais, il y avait eu un silence assourdissant. Ça veut dire qu'il y avait presque une certaine complicité sur la tenue de cet événement. Il nous a donc semblé essentiel de pouvoir avoir un débat et d'être force de proposition. C'est tout le sens du projet de délibération que nous traitons en urgence ce soir.

La demande est relativement simple finalement. Au vu du contexte, au vu du calendrier, la question de l'annulation ou de l'interdiction de cette fan zone s'est posée. Alors étant donné que, selon le Conseil administratif, elle aura lieu, nous en appelons à une solution intermédiaire qui demande que cette fan zone se fasse dans un contexte qui rappelle les réalités de cet événement mondial qu'est la Coupe du monde au Qatar parce qu'il y va de la crédibilité des valeurs et des engagements que notre ville incarne et défend. (*Applaudissements.*)

Mise aux voix, l'entrée en matière sur le projet de délibération est acceptée par 50 oui contre 14 non (1 abstention).

**La présidente.** Je donne la parole aux membres du Conseil municipal ou du Conseil administratif qui la demandent. Nous sommes en débat accéléré. C'est cinq minutes par groupe. Monsieur Daniel Sormanni, vous avez la parole pour le Mouvement citoyens genevois.

**M. Daniel Sormanni (MCG).** Merci, Madame la présidente. Une fois de plus on est dans un débat idéologique, et vous venez comme la grêle après la vendange... Il fallait réagir au moment de la désignation du Qatar il y a douze ans! C'est là qu'il fallait s'indigner sur ce que vous avez dit – vous transmettez, Madame la présidente, à M. Dujoux. C'est un scandale évidemment d'aller jouer au football dans des endroits où il fait 50 degrés à l'ombre de sorte qu'on doive climatiser les stades! C'est un scandale qu'on ait engagé des ouvriers dans des conditions absolument lamentables et qu'il y ait malheureusement eu un nombre assez important de décès. Oui, tout ça est inadmissible, mais c'est au moment de la désignation qu'il fallait réagir!

Je ne vois pas finalement en quoi on va maintenant encore aller faire de l'agit-prop alors que c'est la Ville de Genève qui a donné le contrat à Nepsa pour installer cette fan zone avec des commerçants. En tout cas, ce n'est pas moi qui y mettrai les pieds, ça c'est sûr! Mais ce n'est pas la question. Je pense qu'on ne peut pas d'un côté avoir donné ce contrat et, de l'autre côté, venir avec des calicots en disant que ce qui se passe au Qatar est un scandale. Ce qui est vrai, mais

Projet de délibération: sensibiliser le public de la fan zone aux impacts négatifs de la Coupe du monde 2022 au Qatar

vous venez trop tard! Ce n'est pas une commune, même que c'est la plus grande commune du monde, comme vous le pensez tout le temps, qui va régler tous les problèmes. C'est complètement faux. Je pense que vous faites fausse route.

Et puis alors, ne venez pas nous donner des exemples de villes en France! Laissez-moi rire... La France qui a tout fait pour que ce Mondial de football aille au Qatar! Nicolas Sarkozy, Zinédine Zidane, Michel Platini... Maintenant ils viennent nous donner la leçon parce que quelques villes de gauche – chez Martine Aubry notamment, socialiste, maire de Lille – désapprouvent cet événement. Ça me fait éclater de rire! Nous ne voterons pas cette ridicule proposition qui n'a pas de sens.

Et puis alors, réagissez maintenant! On a appris aujourd'hui que les Jeux asiatiques d'hiver avaient été attribués à l'Arabie saoudite! C'est maintenant qu'il faut intervenir! C'est une honte! On va tous aller skier en Arabie saoudite, en direction de La Mecque peut-être même. Non, c'est une honte. Nous ne voterons pas cette imbécilité. (*Brouhaha.*)

*(La présidence est momentanément assurée par M. de Pierre de Boccard, premier vice-président.)*

**M. Gazi Sahin** (EàG). Il est un peu tard et moi je suis très fatigué... Ecoutez, je ne vais pas répéter les considérants du projet de délibération avec lesquels Ensemble à gauche est d'accord mais, si vous me permettez, je vais essayer de développer un point de vue politique car le débat est un débat de société qui est infiniment politique, même si ça déplaît à M. Sormanni.

La Coupe du monde étant un événement majeur sur le plan sportif mondial et, même si elle ne se limite pas au football, on ne peut pas non plus se limiter à un rejet de principe. D'une part cette compétition symbolise malheureusement la manipulation des puissants sur les classes populaires un peu partout dans le monde, d'autre part c'est aussi pour des centaines de milliers de gens l'expression la plus poussée de l'art sportif qu'est le football. C'est le moment où, tous les quatre ans, le ballon rond donne du plaisir et des émotions du point de vue artistique, du point de vue sportif à des millions d'êtres humains. Ensemble à gauche et je crois aussi l'Alternative ne sont pas contre le football, surtout que le football a été créé par la classe ouvrière anglaise.

Nous pensons cependant que l'expression capitaliste actuelle du football n'est pas le football. Sous le pouvoir de l'argent, ce sport est utilisé pour servir à aliéner, voire même à tuer des milliers de personnes – et je ne savais pas que c'était autant. Dans ce sens, la critique du football-business est une critique juste

Projet de délibération: sensibiliser le public de la fan zone aux impacts négatifs de la Coupe du monde 2022 au Qatar

et nécessaire. Mais elle n'a de sens que si ces critiques émanent de personnes qui ne méprisent pas le sport, le football, les supporters et les joueurs. Elle n'a de sens que si elle s'applique à l'ensemble du système sportif et politique dans lequel le foot s'organise aujourd'hui.

Nous pensons qu'un autre football est possible, où les actes de violence sociale n'existent pas, où les droits humains sont respectés à tous les niveaux, où l'on prend en compte les questions sociales, écologiques et humaines. C'est pour toutes ces raisons-là qu'Ensemble à gauche se trouve dans l'obligation de dénoncer cette organisation au Qatar.

Nous ne voulons pas nous taire face aux suites ininterrompues de magouilles, de crimes, de procès, de corruption, de blanchiment jusqu'au sommet des Etats, à commencer par les conditions d'esclavage – ça a d'ailleurs été dit – des personnes exploitées à mort encore dans le cadre de l'organisation de cet événement.

Il est vrai que cette indignation est arrivée tard, il faut en tirer les leçons pour l'avenir, c'est vrai. La Ville de Genève a décidé de continuer avec la fan zone, mais n'oubliez pas que pratiquement toutes les villes romandes ont décidé de boycotter. Nous ne sommes pas convaincus par les raisons données par la magistrature...

**Le président.** Il vous reste trente secondes, Monsieur le conseiller municipal...

*M. Gazi Sahin.* Oui je finis, Monsieur... qui a invoqué le fait que les contrats avaient été signés. Ne fallait-il pas rendre ces contrats publics?

Nous demandons donc essentiellement deux choses. D'abord une campagne de communication pour sensibiliser la population genevoise aux dysfonctionnements de cette manifestation mondiale, deuxièmement que les autorités municipales appliquent un boycott diplomatique afin de s'assurer qu'aucun officiel n'y participera ni ici à Genève ni au Qatar.

A cet effet, nous avons donc déposé un amendement qui ajoute l'article 5 suivant.

*Projet d'amendement*

Les autorités municipales ne doivent participer aux activités de la Coupe du monde ni ici à Genève ni au Qatar.

Projet de délibération: sensibiliser le public de la fan zone aux impacts négatifs de la Coupe du monde 2022 au Qatar

*Une voix.* Bravo!

*M. Gazi Sahin.* Nous voterons bien sûr ce projet de délibération.

*(Applaudissements.)*

**Le président.** Merci, Monsieur le conseiller municipal. Ensemble à gauche n'aura plus de temps de parole. La parole est donnée au Parti socialiste avec M. Théo Keel pour cinq minutes.

**M. Théo Keel (S).** Je vous remercie, Monsieur le président de séance. Douze! Douze, c'est le nombre d'ouvriers morts par semaine. En effet, comme l'a déjà dit mon collègue Valentin Dujoux, au total 6500 ouvriers sont morts, sur douze ans, pour construire les stades de cette Coupe du monde.

Cinquante, c'est le rayon en kilomètres dans lequel les stades, au nombre de huit, seront disposés. C'est un peu comme si on avait construit huit stades entre Genève, Morges, les Rousses et Thonon-les-Bains... pour vous montrer l'aberration.

Sept, c'est le nombre d'années de prison que risquent les personnes accusées de relations homosexuelles au Qatar. Cent soixante – mon collègue l'a déjà dit aussi – c'est le nombre de vols prévus par jour pour permettre aux supporters de faire l'aller-retour avec les pays voisins, le Qatar n'ayant pas les capacités d'hébergement nécessaires pour accueillir tous les supporters. Deux cents, c'est le coût en milliards de dollars de l'organisation de cette Coupe du monde, ce qui en fait la plus chère jamais organisée.

Ces quelques chiffres – et la liste complète serait bien trop longue à dérouler – illustrent les aberrations que cumule cette Coupe du monde. Au-delà de ces chiffres, on pourrait évoquer les conditions inhumaines – très liées d'ailleurs à l'immigration – pour les ouvriers et les employés de maison qui ont dû payer des entreprises pour pouvoir immigrer au Qatar et qui se retrouvent ensuite dans une dépendance totale envers leur employeur. Ce système est nommé la *kafala*. Leurs employeurs leur confisquent d'ailleurs souvent leur passeport.

On peut évoquer les conditions de travail – des journées d'une dizaine d'heures –, les conditions d'hébergement – des ouvriers entassés dans des logements insalubres –, des conditions si inhumaines qu'elles ont causé la mort de milliers d'entre eux.

Projet de délibération: sensibiliser le public de la fan zone aux impacts négatifs de la Coupe du monde 2022 au Qatar

Pour l'écrivain Laurent Sagalovitch – et je n'aurais pas dit mieux – la Coupe du monde au Qatar, c'est le plus grand bras d'honneur lancé à la face de ceux qui veulent croire à une humanité vertueuse capable de s'adapter aux défis du temps présent. Avec mes mots, je dirais que cet événement cristallise tout ce qu'on ne veut plus faire, tout ce qu'on ne peut plus faire sur les plans environnementaux, sociaux et des droits humains.

Contrairement à de nombreuses villes en France et en Suisse qui vont annuler leur fan zone, Genève en aura une. Mais elle fait figure d'exception car la Ville n'est pas elle-même organisatrice. Elle a recours à un prestataire privé. Un contrat a déjà été signé. Une annulation aurait dès lors des conséquences financières pour la Ville. Le football sera célébré, la fête aura lieu, mais il est impensable que notre ville ne fasse rien alors qu'elle est engagée tant sur le plan local qu'international dans la réponse aux défis de notre temps, en particulier au niveau de l'urgence climatique et de l'urgence sociale. Nous ne sommes plus, je l'espère, dans la Rome antique où les jeux servaient à faire oublier les souffrances du peuple.

Partant de ce postulat, nous avons présenté avec Valentin Dujoux et Christel Saura ce projet de délibération demandant à la Ville de Genève de mettre en place une campagne de sensibilisation aux abords de la fan zone afin de rappeler aux supporters ce que cette Coupe du monde représente. Qu'ils suivent les matchs, qu'ils célèbrent les buts, soit, mais qu'ils le fassent en étant informés de tout ce qu'il y a derrière, de tous les abus écologiques et sociaux, de toutes les souffrances qui rendent possible le fait de voir jouer des footballeurs dans des stades sortis de terre en plein désert. Ce sera peut-être aussi l'occasion d'atteindre un public sportif, moins familier de la presse et peut-être moins au courant et conscient de ces réalités que l'on ne peut et ne doit plus occulter.

La Ville de Genève a d'ailleurs l'expérience de ce type de campagne puisqu'elle avait mis en place une campagne de sensibilisation et d'information dans le cadre de la Coupe du monde 2018 en Russie.

**Le président.** Il vous reste trente secondes.

*M. Théo Keel.* Nous pouvons encore nous réjouir, au vu du vote sur l'urgence hier, que des élus du Centre et de droite partagent, dans un élan humaniste, notre volonté d'informer et de sensibiliser. Ne restons pas passifs face à cette Coupe de tous les abus en totale contradiction avec l'urgence climatique, énergétique et sociale que nous vivons. Faisons tout ce qui est en notre pouvoir en tant que Ville, soit informer et sensibiliser nos concitoyens. (*Applaudissements.*)

Projet de délibération: sensibiliser le public de la fan zone aux impacts négatifs de la Coupe du monde 2022 au Qatar

**Le président.** Merci, Monsieur le conseiller municipal. Je passe la parole pour cinq minutes au Parti libéral-radical et à M<sup>me</sup> Kraft-Babel.

**M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel** (PLR). Merci, Monsieur le président de séance. Alors nous allons tout de suite être francs. C'est vrai que l'on a envie de tout supprimer tellement ils font tout faux – que ce soit clair. Mais au point où nous en sommes, est-ce nous les responsables? Est-ce que les fans de foot sont responsables?

Ce n'est pas eux. Ils vont à des manifestations pour la convivialité. Ils sont fans de rencontres, ils sont fans de sport, ils sont fans d'émotion collective et ils vont faire la fête. (*Remarque.*) Panem et circenses... (*ndlr: du latin, «du pain et des jeux».*) Oui, c'est aujourd'hui comme autrefois, vous transmettez à mon collègue, c'est parfaitement valable. Le peuple a besoin de se rencontrer, il a besoin de partager des moments forts ensemble et d'échanger autour de l'événement.

La solution qui a été proposée par la Ville, c'est de ne pas mettre un frein à cet échange, de ne pas empêcher les gens de causer. Ils ne vont pas aller causer simplement pour le Qatar. Ils ne viennent pas pour le Qatar. Ils viennent pour le foot et ils vont voir d'eux-mêmes ce qu'il en est. Ils vont grelotter sous une tente en hiver en voyant que l'on refroidit des stades dans le désert. Moi je ne crois pas qu'il faille s'inquiéter du type de communication, même spontanée, qui va se développer entre les gens.

C'est ce qui nous fait douter du côté du Parti libéral-radical de la nécessité de montrer aux gens ce qu'ils doivent faire. Parce qu'ils vont vivre dans leur propre corps et dans leur propre inconfort ce que vous voulez dénoncer par le biais d'une campagne pour leur expliquer la vie au Qatar. Vous vous imaginez comment le Qatar va réagir à un message de la petite ville de Genève? Je ne voudrais préjuger la façon dont ce message sera reçu mais il arrivera directement à la poubelle, s'il arrive jusque là-bas...

Les institutions internationales qui veulent se présenter à cette occasion parce qu'elles auront un public et l'occasion de défendre nos valeurs – des valeurs humanistes, humanitaires – sont bien évidemment les bienvenues.

Notre amendement insiste pour que leur stand soit accueilli gratuitement sur la fan zone – c'est peut-être déjà le cas. Et puis, nous demandons de supprimer l'attribution de ces 20 000 francs, car que voulez-vous payer 20 000 francs pour faire la leçon au Qatar?

Nous avons déposé un amendement général qui remplace comme suit la délibération:

Projet de délibération: sensibiliser le public de la fan zone aux impacts négatifs de la Coupe du monde 2022 au Qatar

*Projet d'amendement*

Mise à disposition gratuite des stands pour les institutions humanitaires.

Suppression des 20 000 francs.

Mesdames et Messieurs, pour nous, c'est complètement surréaliste. L'idée, c'est de soutenir les nôtres, c'est de soutenir les gens chez nous, c'est de faire la fête et d'échanger. Notre priorité, en termes d'énergie, n'est pas d'expliquer au Qatar comment il va sauver la planète et participer à la réduction du réchauffement climatique, mais c'est surtout d'être exemplaires ici à Genève.

Sommes-nous exemplaires quand on voit que nous n'avons pas dépensé la moitié des investissements pour mettre aux normes les bâtiments de la Ville de Genève? Quand on voit que vous êtes majoritaires au Conseil administratif et dans ce parlement mais qu'il faut booster non pas le Qatar mais la personne en charge de l'énergie au Conseil administratif et vos troupes, ici dans ce Conseil municipal, pour mettre en œuvre toutes ces motions que vous déposez, ces projets de délibérations et ces millions que nous votons? Vous ne pouvez même pas dire que nous sommes là pour nous opposer à vos projets parce que nous les votons tous. Mais nous ne voyons pas d'action.

Alors, Mesdames et Messieurs, l'action prioritaire, franc par franc, mille francs par mille francs – et même 20 000 francs, s'il faut les mettre – c'est pour notre action à nous. Mais, de grâce, n'allez pas faire la leçon au Qatar. Occupez-vous de la situation de l'énergie chez nous, de proposer des stands humanitaires gratuits aux organisations mais pas de dépenser ces 20 000 francs, auquel cas nous serions obligés de refuser ce projet. A regret parce qu'au fond la Ville de Genève faisait un geste tout à fait populaire et acceptable dans le cadre de la proposition de M<sup>me</sup> Marie Barbey-Chappuis. S'il vous plaît, pensons à nous. Charité bien ordonnée commence par soi-même. L'énergie, c'est chez nous. Exemplarité et cohérence.

**Le président.** Merci, Madame la conseillère municipale. Pour le Centre, pendant cinq minutes, Monsieur Jean-Luc von Arx.

**M. Jean-Luc von Arx (LC).** Merci beaucoup, Monsieur le président de séance. Mesdames et Messieurs les conseillers administratifs, Messieurs et Mesdames les conseillers municipaux, l'objectif de ce projet de délibération est de forcer le football, tout le football – supporters, joueurs, clubs, dirigeants, fédérations, associations et, plus que tout, la Fédération internationale de football

Projet de délibération: sensibiliser le public de la fan zone aux impacts négatifs de la Coupe du monde 2022 au Qatar

(FIFA) – à se regarder dans le miroir et à voir ce que le football est devenu, ce qu’ils sont devenus et comment ils ont parfois encouragé le football à devenir un vecteur de *sportwashing*, un sport prêt à sacrifier son intégrité morale pour quelques millions de plus tandis que, dans le même temps, ce football prétend promouvoir la dignité humaine, l’équité et l’égalité et défendre les droits humains partout dans le monde. C’est en tout cas ce qu’assurent les slogans et les messages imprimés sur les tee-shirts des joueurs.

Un événement sportif majeur, pour un pays quel qu’il soit, constitue une justification de son régime, une reconnaissance de ce qu’il est: sinon un modèle, du moins un acteur légitime et apprécié dans le concert des Nations. Le Qatar avait certainement besoin de redorer son image. Cette monarchie absolue est *de facto* un Etat d’apartheid dans lequel les travailleurs immigrés, qui représentent 88% de la population, n’ont quasiment aucun droit civique. Ils sont exploités dans des conditions que les organisations non gouvernementales ont régulièrement assimilées à une forme moderne d’esclavage, disons-le clairement.

Joshua Kimmich, footballeur international allemand, qui portait un tee-shirt estampillé «droits humains» avant le coup d’envoi des matchs de qualification de son équipe, avait dit il y a deux ans déjà que la campagne de boycott arrivait dix ans trop tard. Il n’avait pas tort, il n’avait pas raison non plus. Il est trop tard pour empêcher la compétition de se tenir, oui c’est vrai. Mais il n’est pas trop tard pour s’assurer que l’on posera les bonnes questions lorsqu’elle se tiendra, et surtout, pour que l’on ne commette pas la même erreur deux fois. Mais au moins un précédent aura été établi et les fans auront fait le premier pas vers la réappropriation de ce que le football devrait toujours demeurer. Le Qatar – le régime, pas le pays, distinction cruciale... – saura qu’il est observé comme jamais auparavant. Il y aura d’autres combats à mener, d’autres campagnes à organiser pour s’assurer que cela ne se reproduise pas à l’avenir, pour que la prochaine fois il ne soit pas trop tard. Le peu d’âme qu’il reste au football-business peut encore être sauvé, Mesdames et Messieurs.

La Ville de Genève se doit quant à elle de tenir ses engagements vis-à-vis des entreprises, des restaurants et des commerces qui ont passé contrat. Cela signifie maintenir la fan zone. C’est pourquoi notre parti, le Centre, soutiendra globalement ce projet de délibération qui prévoit d’inclure un stand d’information sur les enjeux sociaux et climatiques lors de cette Coupe du monde, sans toutefois remettre en cause l’organisation de la fan zone elle-même, qui était prévue de longue date. Je vous remercie de votre attention.

**Le président.** Merci, Monsieur le conseiller municipal. Je donne la parole à M. Daniel Dany Pastore. Il reste deux minutes vingt au Mouvement citoyens genevois.

Projet de délibération: sensibiliser le public de la fan zone aux impacts négatifs de la Coupe du monde 2022 au Qatar

**M. Daniel Dany Pastore** (MCG). Merci. Fantastique... C'est vrai que le Qatar, bon voilà... Mais continuez à taper dessus, on n'aura bientôt plus de pétrole non plus de leur part – pour la petite anecdote.

La fan zone, il faut absolument la garder et la défendre – les gens et les commerçants comptent là-dessus. Le football reste quand même le football – je rejoins vraiment ce qu'a dit M. von Arx et M<sup>me</sup> Kraft-Babel. Mon opinion personnelle, c'est que le sport reste le sport. C'est clair que ces stades dans le désert, c'est une ignominie, une imbécilité, surtout aujourd'hui, il y a des morts, des gens qui ont faim, qui n'ont pas où s'abriter. Cela étant, je voudrais quand même vous dire, Mesdames et Messieurs, que nous sommes ici ce soir pour nous occuper des problèmes de la ville de Genève, pas de ceux du Qatar.

**Le président.** Merci, Monsieur le conseiller municipal. Je repasse la parole au Centre... Monsieur Alain Miserez, vous avez la parole pour deux minutes au moins.

**M. Alain Miserez** (LC). Merci, Monsieur le président de séance. Bonsoir à tous. Mesdames et Messieurs, on entend de certains côtés de ce plénum que nous ne sommes pas censés redresser les torts du monde et que nous devons nous occuper plutôt des affaires de la Ville de Genève. On entend que ce projet de délibération est orienté. Peut-être... Il est vrai que nous regarderons potentiellement des matchs de foot dans des stades climatisés avec une température extérieure de plus de 44 degrés alors que le Conseil fédéral préconise un chauffage dans nos logements à 17 ou à 19 degrés Celsius.

Cependant, comme cela a été souligné, pour le Centre, il est important de remettre l'église ou la hallebarde au milieu du village. Il s'agit ici de discuter d'une compétence de la Ville de Genève puisque la fan zone est sur son territoire.

Je rajoute trois choses ce soir. Premièrement, il n'est jamais trop tard pour agir. Deuxièmement, d'un point de vue personnel, un mort est déjà un mort de trop. Troisièmement, il ne s'agit pas ici de régler des problèmes mais de faire de la sensibilisation. Comme l'a déjà dit M<sup>me</sup> la magistrate, c'était déjà le cas en 2018. Ayons confiance en Marie Barbey-Chappuis qui fera le travail nécessaire. Ayons confiance dans le Conseil administratif et allons de l'avant en travaillant ainsi.

**Le président.** Merci, Monsieur le conseiller municipal. Je passe la parole à M<sup>me</sup> Michèle Roulet. Il reste au Parti libéral-radical une minute trente.

Projet de délibération: sensibiliser le public de la fan zone aux impacts négatifs de la Coupe du monde 2022 au Qatar

**M<sup>me</sup> Michèle Roulet** (PLR). Merci, Monsieur le président de séance. Je ne vais pas reprendre les arguments concernant le choix discutable qui a été fait au sujet de cette Coupe du monde au Qatar. On lit dans cette proposition de délibération que «la tenue de cette fan zone ne peut se faire sans une information complète et transparente des impacts de cette Coupe du monde de football». Si on a un tel sentiment d’omnipotence et qu’on croit pouvoir donner sur ce sujet une information complète et transparente, ne peut-on s’engager avec enthousiasme et bénévollement?

Les déposants parlent de la crédibilité de la Ville de Genève et de la poursuite de son engagement permanent en faveur des valeurs qu’elle incarne et diffuse. Mais quelles valeurs incarnent les déposants en demandant au Conseil administratif l’ouverture d’un crédit budgétaire de 20 000 francs pour réaliser une campagne de communication vers la fan zone afin de présenter les impacts négatifs de la Coupe du monde? Cet esprit mercantile est tout de même choquant car les déposants veulent défendre des grandes causes – l’urgence climatique, les droits de l’homme, les valeurs humaines – mais ils ne sont pas capables de se dévouer bénévolement pour une cause qui leur est chère, voire de mettre la main à leur poche pour défendre des convictions. Moi je suis quand même sidérée car, quand on était jeune et qu’on avait vraiment des causes qui nous enthousiasmaient, on n’allait pas toujours demander de l’argent.

Bref, cette tiédeur de votre engagement est à l’image de la réception que vous recevrez de la part...

**Le président.** Il faut conclure, Madame Roulet...

*M<sup>me</sup> Michèle Roulet.* ... de ceux qui iront à cette fan zone, qui auront envie de voir du football, qui seront là dans un esprit festif et qui ne seront certainement guère disposés à entendre vos leçons de militants tièdes qui veulent sensibiliser les fans de football sur les impacts environnementaux, énergétiques et sur les droits humains de la Coupe du monde. Voilà, je crois qu’il vous faut vous engager un peu plus fortement au lieu de toujours vouloir engager le porte-monnaie du contribuable.

**Le président.** Merci, Madame la conseillère municipale. Je donne maintenant la parole aux Verts. Vous n’avez pas utilisé votre temps de parole pour l’instant. Il vous reste donc cinq minutes. Vous avez deux intervenants... Qui veut prendre la parole en premier? Madame Delphine Wuest, je vous passe la parole.

Projet de délibération: sensibiliser le public de la fan zone aux impacts négatifs de la Coupe du monde 2022 au Qatar

**M<sup>me</sup> Delphine Wuest** (Ve). Merci, Monsieur le président de séance. La recommandation que j'ai déposée au nom des Verts ne porte pas sur la question des droits humains dont mes préopinants ont déjà énoncé les violations, même si ce ne sera jamais assez. Pour ma part, je parlerai uniquement de la question énergétique car la fan zone, c'est aussi de l'électricité. Cela nécessite beaucoup d'électricité, pour les écrans, les éclairages bien sûr mais aussi pour le chauffage. Eh oui, les deux tentes de la fan zone seront chauffées...

Alors chauffer une tente extérieure en hiver, c'est l'équivalent inverse de climatiser des stades au Qatar sur des journées à 50 degrés. C'est tout aussi aberrant, on est d'accord. Car malgré ce qu'a dit M<sup>me</sup> Kraft-Babel – vous transmettez, Monsieur le président –, pour l'instant, les tentes sont chauffées, celles des fans et de ceux et celles qui leur feront à manger ainsi que la tente pour le matériel où il faudra souffler de l'air chaud puisqu'elle est gonflable. Quechua ou Touareg... il existe pourtant d'autres types de tentes.

La Ville de Genève met en place des mesures... pas de patinoire aux Basions, éclairage public éteint à 23 h; elle demande au public de faire des efforts – 20 degrés maximum dans les appartements... Et puis on a des exceptions. Pour les hôpitaux? Pour les personnes âgées? Non, non... Pour l'entreprise qui organise la fan zone. Est-ce qu'il n'y aurait pas des priorités à revoir, notamment en termes d'énergie, puisqu'on nous annonce des coupures d'électricité et de gaz.

On nous dit de faire des économies pour éviter la catastrophe cet hiver, on doit faire des réserves... Pourtant on laisse des entreprises, enfin une entreprise en l'occurrence faire sauter sa facture d'électricité. Et ne me dites pas que c'est elle qui paiera parce que l'argument du riche qui paie n'en est pas un quand la denrée est rare et qu'on doit la partager.

Nous demandons d'ajouter la recommandation suivante:

#### *Projet de recommandation*

Le Conseil administratif demande à l'exploitant de la fan zone d'appliquer les mesures de sobriété énergétique recommandées par les autorités cantonales et fédérales.

Il s'agit de revoir ce contrat de prestation avec Nepsa même si j'aurais plutôt envie qu'on annule et qu'on reporte, mais bon... Il s'agirait simplement que le Conseil administratif exige de l'exploitant de cette fan zone d'appliquer les mesures de sobriété énergétique recommandées par les autorités cantonales et fédérales. Ce serait la moindre des choses pour des questions de cohérence de la part de la Ville de Genève.

Projet de délibération: sensibiliser le public de la fan zone aux impacts négatifs de la Coupe du monde 2022 au Qatar

**Le président.** Merci, Madame la conseillère municipale. Monsieur Valentin Dujoux, vous avez la parole encore pendant trois minutes.

**M. Valentin Dujoux** (Ve). Merci, Monsieur le président de séance. Avant de poursuivre la prise de position des Verts, vous transmettez, Monsieur le président, mes remerciements au Parti libéral-radical pour ses conseils en matière de militantisme. Je ne sais pas s'ils seront suivis mais ils ont été entendus.

**Le président.** Je transmets... (*Rires.*)

*M. Valentin Dujoux.* Maintenant, ce qui convient ici de faire, c'est quand même de recentrer le débat. Nous ne sommes pas là pour faire la leçon de morale au Qatar, qui n'en a à peu près rien à faire de ce que nous faisons dans cette enceinte. On a demandé précédemment quelles valeurs incarnaient les déposants... C'est une question d'autant plus intéressante qu'elle a été posée par une élue libérale-radical, et je vais vous répondre. Les valeurs que nous incarnons, c'est la cohérence et la responsabilité, deux points qui chez vous devraient faire écho, Mesdames et Messieurs.

Pourquoi est-ce que cette proposition s'inscrit dans une logique de cohérence et de responsabilité? Parce que la Ville de Genève met à disposition son espace public pour un événement complètement contraire à ses actions et à ses engagements. Il y a donc une question de cohérence par rapport aux actes et à ce qu'on montre, et il y a une question d'exemplarité par rapport aux demandes que l'on peut faire à la population, même si, oui, on l'entendra sûrement, les contrats signés par le passé empêchent pas mal de choses...

J'aimerais réagir également pour rappeler que les Verts s'étaient mobilisés lorsque les discussions autour des fan zones avaient eu lieu, notamment en termes de déchets, de rythmes. Donc la mobilisation a eu lieu à un moment donné. Les contrats signés par le passé ne peuvent pas tout justifier; certaines adaptations ou corrections peuvent être réalisées. C'est en tout cas tout le sens de ce projet de délibération.

Dans un monde qui perd le sens des priorités, qui perd le sens de certaines valeurs, ce Mondial au Qatar c'est donc, je l'ai dit tout à l'heure, la convergence d'une honte qui ne se cache même plus. C'est le piétinement de tous nos engagements. Cette fan zone, c'est la pire des vitrines qui peut être accordée à ce Mondial. (*Exclamation.*) Je maintiens ce que je viens de dire: c'est la pire des vitrines qui peut être accordée à ce Mondial. Il est donc attendu au minimum que la Ville de Genève fasse sa part en rappelant le contexte et les problématiques qui

Projet de délibération: sensibiliser le public de la fan zone aux impacts négatifs de la Coupe du monde 2022 au Qatar

entourent ce Mondial. Et puis, on l'a vu dans les prises de position précédentes, ce texte a aussi une portée humaniste – et je tiens à remercier le groupe du Centre pour son soutien, en tout cas dans sa majorité de ce que j'ai compris – tant la notion de responsabilité est importante sur ce sujet.

Les Verts vous invitent à dépasser le traditionnel clivage gauche-droite, à ne pas faire la morale au Qatar qui ne fait que peu de cas de ce que nous faisons et donc à accepter ce projet de délibération en vue de la mise en œuvre la plus rapide possible de ce qui y est proposé. (*Applaudissements.*)

**Le président.** L'Union démocratique du centre n'a pas encore pris la parole... Vous avez encore cinq minutes si vous le voulez. Monsieur le conseiller municipal Christo Ivanov, vous avez la parole.

**M. Christo Ivanov** (UDC). Merci, Monsieur le président. Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux, en effet on peut se poser la question: où est la liberté? Chacun d'entre nous est libre en effet d'aller ou non à cette fan zone. C'est la première question. Si vous ne voulez pas y aller, eh bien, vous n'y allez pas. Au moins, c'est clair. Et puis, ceux qui veulent indemniser les victimes, prenez sur vos jetons de présence et alimentez le fonds lancé par Amnesty International qui fait une grosse campagne pour indemniser les personnes décédées sur les chantiers au Qatar.

Cela doit être une fête pour toutes et tous, pour les familles, pour les enfants qui se réjouissent d'aller soutenir leur équipe nationale – que ce soit la Suisse, la France, l'Espagne, le Portugal, le Brésil et j'en passe. Que ce soit véritablement une fête. Je veux dire, aujourd'hui il faut tout politiser... C'est dramatique. Le sport malheureusement n'y échappe pas mais c'est quand même quelque chose de dramatique.

Personne ne s'est insurgé à l'époque quand on a donné la Coupe du monde 2018 à la Russie et que Poutine a remis la Coupe du monde à la France. Personne n'a rien dit sur les Jeux olympiques de 1980 à Moscou; seuls les Américains et quelques pays courageux avaient boycotté ces Jeux organisés par les enfants de Staline. Personne ne s'est insurgé contre l'organisation des Jeux olympiques en Chine en 2008. Quid des Ouïghours, quid du Falun gong et d'autres? C'est une véritable honte. Moi je dis que c'est Amnesty International qui mène le vrai et juste combat en allant au Qatar faire pression sur les sponsors afin d'obtenir des fonds pour indemniser les familles des victimes. C'est ça, la réalité.

L'Union démocratique du centre refusera ce mauvais texte. En plus vous prenez 20 000 francs sur la ligne 31 (*ndlr: la ligne Biens, services et autres charges*

Projet de délibération: sensibiliser le public de la fan zone aux impacts négatifs de la Coupe du monde 2022 au Qatar

*d'exploitation*) des sports qui est déjà sous-dotée. Nous soutiendrons l'amendement du Parti libéral-radical.

**M<sup>me</sup> Marie Barbey-Chappuis, maire.** Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, je crois pouvoir le dire ici, personne ne se réjouit que la FIFA ait attribué la Coupe du monde au Qatar; ni vous, ni moi, ni le Conseil administratif, ni les amateurs et amatrices de foot.

Nous sommes toutes et tous, je crois, très sensibles à la question des droits humains et des minorités, à la question de la situation des personnes qui ont travaillé pour construire les stades au Qatar. Nous sommes toutes et tous choqués par les chiffres qui sont articulés concernant le nombre d'ouvriers morts sur les chantiers. Même si ces chiffres du *Guardian* ne sont pas confirmés par l'Organisation internationale du travail (OIT), M. Miserez l'a dit, un mort est un mort de trop. Nous sommes également toutes et tous attachés à la question environnementale. Il faut le dire, il y a cette absurdité des stades climatisés... Croyez-moi, la crise énergétique occupe beaucoup le Conseil administratif, ces dernières semaines. Vous l'avez d'ailleurs bien remarqué avec les mesures que le Conseil administratif a annoncées aujourd'hui.

Alors je comprends l'émotion, je la partage, mais Genève n'est pas comptable des choix pour le moins discutables de la FIFA, et les amateurs et amatrices de foot non plus. Le précédent Conseil administratif a pris un engagement avec Nepsa à la suite d'un appel à projets qui date de 2017. A l'époque où il avait été lancé et attribué, il était connu que cette Coupe du monde allait se dérouler au Qatar en hiver. Personne ne s'en était ému au sein du Conseil municipal. Selon cet appel à projets, c'est l'organisateur et non pas la Ville de Genève qui prenait l'entier du risque financier. La Ville de Genève finalement se contentait de mettre son espace public à disposition, en l'occurrence la plaine de Plainpalais, et de taxer l'utilisation du domaine public.

Depuis l'attribution de cet appel à projets, l'organisateur a consenti des efforts financiers importants, et donc annuler cet événement à peine cinq semaines avant qu'il ne se tienne alors même que le projet a été attribué il y a plus de cinq ans représenterait très certainement des coûts en dommages et intérêts considérables à la charge de la Ville de Genève, dont le montant serait tranché en justice. Il va de soi que la bonne foi de la Ville de Genève serait mise en cause. Je préfère que la Ville de Genève conserve ses moyens pour payer des prestations plutôt que des dommages et intérêts.

S'agissant de la question relative aux droits humains, je relève quand même que les organisations actives dans le domaine telles qu'Amnesty n'appellent pas au boycott. Elles soulignent même que le boycott n'est pas nécessairement

## Projet de délibération: sensibiliser le public de la fan zone aux impacts négatifs de la Coupe du monde 2022 au Qatar

la stratégie la plus efficace à adopter. Je conçois que ce ne soit pas évident à entendre. Ce que dit Amnesty, et ce qu'elle fait d'ailleurs depuis plusieurs années, c'est de mettre une pression continue sur le pays. Les ONG utilisent cette Coupe du monde pour mobiliser sur les droits humains, sur les droits des travailleurs, sur les droits des minorités, sur les droits LGBT. La Coupe du monde offre une fenêtre d'action et de changement qui d'ailleurs s'évanouira une fois cet événement passé.

Je vous invite à cet égard à lire un article paru il y a quelques jours dans le *Temps* dans lequel un représentant de l'OIT expliquait la réalité très complexe de la situation et le fait que la Coupe du monde avait accéléré le processus de réforme. J'ai noté un élément intéressant... Depuis 2018, l'OIT a pu ouvrir un bureau au Qatar et c'est l'unique représentation du genre dans un pays du Golfe.

Cette fan zone et le débat qu'elle suscite permettent de mettre en lumière la situation qui prévaut au Qatar. D'ailleurs, vous le voyez bien, nous en discutons dans ce plénum et c'est très bien. Cette Coupe du monde braque les projecteurs sur un pays, sur ses zones d'ombre aussi... Soyons honnêtes, qui dans cette enceinte aurait entendu parler de cette pratique de la kafala avant la Coupe du monde? Je pense que personne n'en aurait entendu parler.

Plus concrètement, nous avons contacté Amnesty Suisse. Ils sont tout à fait disposés à tenir un stand dans l'enceinte de la fan zone, et l'organisateur est tout à fait prêt à mettre un espace à disposition. C'était d'ailleurs déjà le cas en 2014, certains l'ont rappelé, dans le cadre de la Coupe du monde qui a eu lieu au Brésil qui avait suscité elle aussi d'importantes controverses sur le respect des droits des travailleurs, sur les sommes immenses qui avaient été investies par le gouvernement de Dilma Rousseff pour la construction de stades aux dépens de programmes sociaux. En 2018 également, la Ville de Genève avait diffusé des messages de sensibilisation et Amnesty avait tenu un stand dans l'enceinte de la fan zone.

Nous sommes aussi en contact avec les organisateurs de la fan zone au sujet des questions énergétiques. Ils appliqueront bien évidemment les mesures cantonales et fédérales qui sont édictées pour limiter la consommation. Nous serons attentifs à ces questions. C'est aussi d'ailleurs dans leur intérêt sur le plan financier, sur le plan de leur image et de leur réputation en tant qu'organisateur que de limiter au minimum la consommation énergétique de cette fan zone.

Ce que je peux vous dire à ce stade, c'est que l'implantation de cette fan zone sera trois fois plus petite que lors de l'édition 2018. Les grands écrans géants de l'édition 2018 seront remplacés par des images projetées par beamer qui nécessiteront une consommation énergétique bien plus faible. Ces beamers resteront en mode veille entre les matchs. Ces écrans consommeront bien moins, j'imagine, que si les 4000 spectateurs et spectatrices regardaient chez eux devant leur télévision les matchs diffusés par la RTS, soit dit en passant.

Projet de délibération: sensibiliser le public de la fan zone aux impacts négatifs de la Coupe du monde 2022 au Qatar

Dans la grande tente, les gens seront debout, il n'y aura pas de vestiaire, donc les gens garderont leur veste. Le chauffage est prévu essentiellement au niveau des structures porteuses pour éviter le risque d'affaissement de la tente. C'est le même principe que pour les cirques, ça fonctionne de la même façon.

Donc, Mesdames et Messieurs, vous l'aurez compris, le Conseil administratif ne voit pas d'objection à ce que ce projet de délibération lui soit renvoyé. Il le mettra bien évidemment en œuvre. Pour le reste, je crois qu'il s'agit de faire la part des choses. La fan zone, certains l'ont dit, c'est aussi un événement populaire qui permet à la population genevoise et aux nombreuses communautés étrangères présentes à Genève de se rassembler, de se rencontrer, de partager des moments de convivialité, de regarder gratuitement les matchs. Si aucune fan zone n'avait lieu, je pense d'ailleurs que nous entendrions des voix s'élever pour me dire que nous tuons, le Conseil administratif, l'animation et les événements populaires à Genève.

En 2018, 400 000 Genevois et Genevoises avaient afflué dans cette fan zone. Je crois qu'en 2022 chaque Genevois décidera en son âme et conscience s'il souhaite s'y rendre. M. Ivanov l'a dit, il y va finalement de la responsabilité individuelle de chacun. Mais je crois aussi que le fait de venir dans une fan zone assister à un match ne signifie pas que l'on soutienne le pays organisateur. Je crois même pouvoir dire que beaucoup de fans de foot regrettent le choix qui a été fait par la FIFA et auraient aimé que la Coupe du monde se déroule dans d'autres conditions.

Voilà, Mesdames et Messieurs, ce que je peux vous dire ce soir au nom du Conseil administratif. (*Applaudissements.*)

### *Deuxième débat*

Mise aux voix, la recommandation de M<sup>me</sup> Wuest est acceptée par 39 oui contre 28 non.

Mis aux voix, l'amendement de M<sup>me</sup> Kraft-Babel est refusé par 45 non contre 24 oui.

(Ndlr: le président cite l'amendement déposé par Ensemble à gauche. Exclamations.)

**Le président.** Monsieur Zaugg, vous allez vous faire des ennemis, je crois...

Mis aux voix, l'amendement de MM. Sahin et Zaugg est refusé par 29 non contre 26 oui (6 abstentions).

Projet de délibération: sensibiliser le public de la fan zone aux impacts négatifs de la Coupe du monde 2022 au Qatar

Mise aux voix article par article et dans son ensemble, la délibération est acceptée par 42 oui contre 25 non (2 abstentions), assortie d'une recommandation.

La délibération est ainsi conçue:

*DÉLIBÉRATION*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre e), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition de plusieurs de ses membres,

*décide:*

*Article premier.* – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit budgétaire d'un montant de 20 000 francs destiné à réaliser, dans les meilleurs délais, une campagne de communication sur le territoire municipal (et à proximité immédiate de la fan zone) visant à présenter les impacts négatifs de la Coupe du monde 2022 au Qatar.

*Art. 2.* – Les enjeux traités par la campagne de communication doivent sensibiliser aux impacts environnementaux, sur les droits humains et énergétiques d'un tel événement mondial.

*Art. 3.* – Les charges prévues à l'article premier seront couvertes par des économies équivalentes de charges ou par de nouveaux revenus dans le budget de fonctionnement 2022 de la Ville de Genève.

*Art. 4.* – Les charges prévues à l'article premier seront imputées aux comptes budgétaires 2022 sous le chapitre 31 du département de la sécurité et des sports, Service des sports.

La recommandation est ainsi conçue:

*RECOMMANDATION*

Le Conseil administratif demande à l'exploitant de la fan zone d'appliquer les mesures de sobriété énergétique recommandées par les autorités cantonales et fédérales.

**Le président.** Le troisième débat est demandé... Votre demande est-elle suivie par le tiers de l'assemblée?

*Mis aux voix, le troisième débat est refusé (47 non contre 23 oui). (Applaudissements.)*

**Le président.** Je suis navré de le dire, le troisième débat est refusé car seuls 32% des votants l'ont accepté.

*Le troisième débat ayant été refusé, la délibération devient définitive.*

## 8. Propositions des conseillers municipaux.

**Le président.** Nous avons reçu les projets de délibérations, les motions et la résolution suivants:

- PRD-309, de *M<sup>mes</sup> et MM. Jean-Luc von Arx, Anne Carron, Fabienne Aubry-Conne, Fabienne Beaud, Alia Chaker Mangeat, Alain Miserez, Alain de Kalbermatten, Luc Zimmermann, Matthias Erhardt, Valentin Dujoux, Olivia Bessat-Gardet, Pierre-Yves Bosshard, Timothée Fontolliet, Brigitte Studer, Maryelle Budry, Ahmed Jama, Théo Keel, Monica Granda et Yves Herren*: «Pour une rue de la Terrassière végétalisée et piétonnisée de la gare des Eaux-Vives, square Agasse, route de Chêne, jusqu'aux Glacis-de-Rive»;
- PRD-310, de *M<sup>mes</sup> et MM. Daniel Sormanni, Amar Madani, Christian Steiner, Danièle Magnin, Daniel Dany Pastore, Yasmine Menétrey et Vincent Schaller*: «Pour une animation estivale: le Jet d'eau en musique»;
- PRD-311, de *MM. Pierre-Yves Bosshard et Pascal Holenweg*: «Rendre le règlement du Conseil municipal conforme à la loi sur l'administration des communes»;
- M-1732, de *M<sup>mes</sup> et MM. Ana Maria Barciela Villar, Elena Ursache, Antoine Maulini, Denis Ruysschaert, Jacqueline Roiz, Laurence Corpataux, Louise Trottet, Anna Barseghian, Gazi Sahin, Monica Granda, Léonore Baehler, Ahmed Jama et Uzma Khamis Vannini*: «Recréer les liens sociaux à travers les jeux d'échecs»;

- M-1733, de *M<sup>mes</sup>* et *MM.* Alain Miserez, Fabienne Beaud, Jean-Luc von Arx, Anne Carron, Alain de Kalbermatten, Fabienne Aubry-Conne, Luc Zimmermann, Alia Chaker Mangeat, Marie-Agnès Bertinat, Daniel Sormanni, Pierre Scherb, Luc Barthassat, Vincent Schaller, Florence Kraft-Babel, Maxime Provini, John Rossi, Ruzanna Tarverdyan, Yves Herren, Livia Zbinden et Théo Keel: «Du bambou et du frais»;
- M-1734, de *M<sup>mes</sup>* et *MM.* Alain Miserez, Fabienne Beaud, Jean-Luc von Arx, Anne Carron, Alain de Kalbermatten, Fabienne Aubry-Conne, Luc Zimmermann, Alia Chaker Mangeat, Marie-Agnès Bertinat, Pierre Scherb, Luc Barthassat, Vincent Schaller, Daniel Sormanni, Florence Kraft-Babel, Maxime Provini, John Rossi, Ruzanna Tarverdyan, Livia Zbinden et Théo Keel: «Du crépi et du soleil, pour une transition écologique»;
- M-1735, de *M<sup>mes</sup>* et *MM.* Alain Miserez, Fabienne Beaud, Jean-Luc von Arx, Anne Carron, Alain de Kalbermatten, Fabienne Aubry-Conne, Luc Zimmermann, Alia Chaker Mangeat, Valentin Dujoux, Marie-Agnès Bertinat, Pierre Scherb, Luc Barthassat, Vincent Schaller, Daniel Sormanni, Florence Kraft-Babel, Maxime Provini, John Rossi, Ruzanna Tarverdyan, Livia Zbinden et Théo Keel: «Des tulipes et du vent, pour une transition écologique»;
- M-1736, de *MM.* et *M<sup>me</sup>* Christo Ivanov, Pascal Altenbach, Eric Bertinat, Vincent Schaller et Marie-Agnès Bertinat: «Des solutions pour accélérer le déploiement des panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments municipaux»;
- R-299, de *M<sup>mes</sup>* et *MM.* Alia Chaker Mangeat, Alain de Kalbermatten, Oriana Brücker, Alain Miserez, Pascal Holenweg, Luc Zimmermann, Uzma Khamis Vannini, Ahmed Jama, Anne Carron, Fabienne Aubry-Conne, Jean-Luc von Arx, Dorothée Marthaler Ghidoni, Jacqueline Roiz, Joëlle Bertossa, Louise Trottet, Pierre-Yves Bosshard, Timothée Fontolliet, Olivia Bessat-Gardet, Théo Keel, Ana Maria Barciela Villar, Anna Barseghian, Salma Selle, Brigitte Studer, Monica Granda, Maryelle Budry, Corinne Bonnet-Mérier, Marie-Agnès Bertinat, Vincent Schaller, Luc Barthassat, Paule Mangeat, Daniel Sormanni, Amar Madani, Manuel Zwyssig, Christel Saura, Dalya Mitri Davidshofer, Yves Herren, Amanda Ojalvo, Delphine Wuest, Gazi Sahin, Christian Zaugg, Livia Zbinden, Danièle Magnin, Léonore Baehler et Leyma Milena Wisard Prado: «Femmes, vie, liberté: la Ville de Genève soutient les Iraniennes et les Iraniens qui luttent pour la liberté».

## 9. Interpellations.

**Le président.** Nous avons reçu les interpellations écrites suivantes:

- IE-118, de *MM. Alain Miserez, Maxime Provini et Luc Zimmermann*: «Places de stationnement deux roues au centre-ville: quelles dimensions?»;
- IE-119, de *MM. Alain Miserez, Maxime Provini et Alain de Kalbermatten*: «Zones de végétalisation: quelles pistes?»;
- IE-120, de *M. Luc Barthassat*: «Manquements de la Gérance immobilière municipale (GIM) envers ses locataires aux Halles de l’Ile, les mises aux normes de SABRA & SCAV n’ont pas été faites par la GIM depuis 2009»;
- IE-121, de *MM. et M<sup>me</sup> Maxime Provini, Rémy Burri et Florence Kraft-Babel*: «Pourquoi le centre sportif de Frontenex n’est-il pas rénové?».

## 10. Questions écrites.

**Le président.** Nous avons reçu les questions écrites suivantes:

- QE-668, de *M<sup>me</sup> Ana Maria Barciela Villar*: «Prise en charge sociale pour les personnes sans abri ayant droit aux prestations financières institutionnelles données par la Ville et le Canton»;
- QE-669, de *M. Pascal Holenweg et M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel*: «Quand des fonds propres indispensables péjorent des subventions tout aussi indispensables»;
- QE-670, de *M<sup>mes</sup> et MM. Luc Zimmermann, Florence Kraft-Babel, Vincent Milliard, Luc Barthassat, Théo Keel, Daniel Sormanni, Corinne Bonnet-Mérier, Brigitte Studer, Pierre de Bocard, Jean-Luc von Arx, Fabienne Aubry-Conne, Alain de Kalbermatten, Alain Miserez, Vincent Schaller et Amar Madani*: «Pour l’accès à l’eau au quai Wilson!»;
- QE-671, de *M<sup>me</sup> Brigitte Studer et M. Gazi Sahin*: «Quel est le coût d’une annulation de la fan zone pour la Ville?».

**Le président.** Je vous souhaite une bonne soirée et je lève cette séance.

Séance levée à 23 h 10.

## SOMMAIRE

1. Exhortation . . . . .	2922
2. Communications du Conseil administratif . . . . .	2922
3. Communications du bureau du Conseil municipal . . . . .	2922
4. Questions orales . . . . .	2923
5. Rapports de majorité et de minorité de la commission des travaux et des constructions chargée d'examiner la proposition du Conseil administratif du 26 janvier 2022 en vue de l'ouverture de deux crédits pour un montant total de 11 650 800 francs, soit:	
– 10 395 300 francs destinés à la rénovation des infrastructures de la restauration scolaire et à sa réorganisation, première étape, dans six écoles de la commune de Genève, propriétés privées de la Ville de Genève;	
– 1 255 500 francs destinés à l'équipement en mobilier et matériel d'exploitation de six écoles, d'une cuisine de production et de cinq offices de remise en température et leurs réfectoires (PR-1509 A/B) . . . . .	2924
(Interventions) . . . . .	2940
6. Motion du 7 septembre 2022 de M <sup>mes</sup> et MM. Patricia Richard, Florence Kraft-Babel, Michèle Rouillet, Maxime Provini, Rémy Burri, Kevin Schmid, Alia Meyer, Nadine Béné, Sebastian Aeschbach, Yves Steiner, John Rossi, Pierre de Bocard, Ruzanna Tarverdyan, Yves Herren, Oriana Brücker, Brigitte Studer, Théo Keel, Livia Zbinden, Daniel Sormanni, Danièle Magnin, Denis Ruysschaert, Jean-Luc von Arx, Luc Barthassat, Eric Bertinat, Vincent Schaller, Marie-Agnès Bertinat, Alain de Kalbermatten, Valentin Dujoux, Paule Mangeat, Albane Schlechten et Ahmed Jama: «Pour une réouverture rapide de la piscine de Varembeé» (M-1728) . . . . .	2957
(Interventions) . . . . .	2958
7. Projet de délibération du 19 septembre 2022 de M <sup>mes</sup> et MM. Valentin Dujoux, Christel Saura, Théo Keel, Matthias Erhardt, Jacqueline Roiz, Uzma Khamis Vannini, Antoine Maulini, Omar Azzabi, Ana	

Maria Barciela Villar, Laurence Corpataux, Leyma Milena Wisard Prado, Delphine Wuest, Anna Barseghian, Brigitte Studer, Monica Granda, Maryelle Budry, Christian Zaugg, Denis Ruysschaert, Bénédicte Amsellem, Louise Trottet, Timothée Fontolliet, Pierre-Yves Bosshard et Livia Zbinden: «Pour que la Ville de Genève reste fidèle à ses valeurs et à ses engagements, y compris en période de Coupe du monde de football» (PRD-307) . . . . .	2969
(Interventions) . . . . .	2971
8. Propositions des conseillers municipaux . . . . .	2990
9. Interpellations . . . . .	2992
10. Questions écrites . . . . .	2992

La secrétaire administrative du Conseil municipal:  
*Isabelle Roch-Pentucci*